

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

## TRANSACTIONS

DE LA

### Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 5.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE, 1852.

No. 9.

#### CHEMINS DE FER, CANAUX, ET CHEMINS A BARRIERES.

L'expérience seule peut faire connaître combien les chemins de fer, les canaux et les chemins de barrière sont avantageux au pays qui les possède. Dans les endroits éloignés des grandes villes et des principaux marchés, ils ont l'effet de doubler la valeur des propriétés, et de faire quelquefois davantage. Dans une promenade récente au florissant village de Granby, nous avons été assuré par tous ceux avec qui nous avons eu l'occasion de converser, que l'avantage du chemin de barrière qui y a été établi, il y a quelque temps, est immense, et que tous les habitans des environs, jusqu'à plus de quinze lieues de distance, participent à cet avantage. Les campagnes du voisinage de Granby et le village de ce nom, offrent toutes les apparences d'améliorations rapides et d'une prospérité croissante. Ils ont de nombreux moulins à farine et à scies mus par l'eau: on ne voit chez eux aucune marque, aucun indice de "décadence et de ruine", mais au contraire, on y remarque l'industrie la plus active et la plus prospère. Dans toute la distance, la contrée nous a paru intéressante sous les rapports agricole et industriel. Le chemin de Longueil à Chambly est en très bon état, et on le répare aussitôt que la chose devient nécessaire: Il est bordé de maisons et de granges de jolie apparence, dans toute la distance, et la terre est, généralement parlant, de très bonne qualité. Le pont construit sur le Richelieu par John Yule, Esq., fait honneur, non seulement à ce monsieur, mais encore à la province. Nous n'avons vu nulle part, en Amérique, un pont aussi bien construit et tenu en aussi bon état.

Ce n'est pas un pont fait à l'épargne, ou pour produire le plus grand revenu, aux moindres frais possibles. Au contraire, il paraît qu'on n'y a épargné aucune des dépenses nécessaires pour assurer la solidité et la durée. Dans le fait, tout ce qui se rattache à ce pont fait honneur à son propriétaire, et c'est un modèle pour cette sorte de construction.

La grande Exposition annuelle de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre a eu lieu en Juillet dernier, et nous transcrivons du compte-rendu de cette exposition ce que nous croyons de nature à instruire ou intéresser des agriculteurs canadiens. Les animaux et les instrumens aratoires étaient excellents, quoique le concours de monde n'ait pas été aussi grand que de coutume, en conséquence, pensait-on, de ce que l'élection générale avait lieu alors. La Société Anglaise a beaucoup fait pour l'avancement des améliorations agricoles, et en suivant son exemple, la Société Provinciale du Bas-Canada pourrait faire aussi beaucoup de bien, et elle a déjà fait quelque progrès dans l'oeuvre qu'elle a entreprise. La Société est organisée, et tout ce qu'il y a de nécessaire pour qu'elle agisse avec succès, c'est la coopération cordiale de ses membres, et particulièrement de ses directeurs. Nous ne pouvons négliger l'occasion de transcrire une partie du discours de Lord Palmerston, au diner annuel de la Société: il pourra être lu avec intérêt et avec profit par des agriculteurs canadiens, s'ils veulent agir d'après les excellentes suggestions du noble Lord.

La Société Royale d'Agriculture d'Angleterre a été organisée en 1839, pour une variété d'objets. Son principal but était de faire comme un corps des renseignements contenus dans les livres et journaux d'agriculture et autres ouvrages scientifiques, qui, d'après l'expérience, devaient être utiles aux cultivateurs du sol. Elle devait correspondre avec les sociétés d'agriculture et d'horticulture, et autres sociétés savantes, tant du royaume que des pays étrangers. Elle devait encourager les expériences en agriculture; avancer les améliorations, quant à la construction des instrumens aratoires, des maisons et autres bâtimens de ferme; développer l'enseignement de la chimie agricole, s'assurer des meilleurs moyens d'extirper les mauvaises herbes et de détruire les insectes nuisibles à la vie végétale; aider à la découverte et à l'introduction de nouvelles variétés de plantes utiles; élever l'étendard de l'éducation parmi les classes agricoles; aider à perfectionner l'art vétérinaire, et encourager les meilleurs modes de culture et la propagation des meilleures races d'animaux; enfin contribuer autant que possible, au bien-être des gens de travail. On avouera que la Société avait ainsi un champ assez vaste ouvert à l'exercice de ses facultés. Voyons de quelle manière elle y opère. Les opérations peuvent être comprises dans les privilèges des membres, la publication d'un journal semi-annuel, les services d'un chimiste consultant, les assemblées de ville du conseil, où il se fait des lectures et où il y a des discussions sur tous les sujets intéressants qui entrent dans la sphère de la charte de la Société; une Bibliothèque à l'usage des membres, les assemblées annuelles de comté, qui comprennent une exposition d'animaux vivants et d'instrumens d'agriculture, et finalement, les avantages provenant du rapport ou de la liaison avec le collège royal vétérinaire. La Société peut aussi s'attribuer le mérite d'avoir contribué à l'établissement du collège royal d'agriculture de Sirencester, institution qui peut devenir très avantageuse, en formant un corps éclairé d'agens de terres et hommes d'affaires, capables de surveiller convenablement les intérêts, ou les affaires qui leur sont confiées. Le collège n'est pourtant pas lié maintenant à la Société, et l'on n'en parle qu'occasionnellement. Entre tous les différens moyens ainsi adoptés par la Société pour l'avancement de l'agriculture, le Journal est, sans contredit, un des plus puissants et des plus efficaces. Le nombre des abonnés surpasse de beaucoup celui des membres de la Société, quoique ces derniers rece-

vant le journal gratis, les simples souscripteurs soient forcés d'en donner un prix exorbitant. Sous ce dernier rapport, les arrangemens ne paraissent pas reposer sur une base convenable, et si le conseil n'y apporte pas promptement quelque changement satisfaisant, il pourra faire naître une entreprise privée, ou une concurrence, qui pourra le priver d'un des moyens qu'il a d'être utile. Il y a des centaines de fermiers qui souscriraient volontiers pour le journal, si la vente n'en avait pas été convertie en un monopole pratique dans la vue d'augmenter le nombre des membres. Le prix de chaque partie est de 10s. (*sterling*), de sorte que pour l'année, tout particulier a à payer le même taux, que s'il était devenu membre de la Société. Quant à la valeur du journal, sous le rapport des renseignements qu'il contient, il serait difficile d'en parler avec trop d'éloge: ses pages possèdent un intérêt qui peut avoir de l'attrait même pour le lecteur le plus indifférent; tandis que les théories visionnaires sont rejetées, d'un côté, et que la superstition ou le fanatisme de la routine est découragée, de l'autre, l'application de la science à la pratique est éclaircie ou traitée avec le plus grand soin et par les meilleures autorités. Prenez pour échantillons les deux parties publiées l'année dernière: la première commence par un article sur la chimie agricole, par Mr. Lawes, de Rothamstead, et le Dr. Gilbert; M. Pusey donne un compte-rendu du *Moissonneur* de McCormick; le professeur Way écrit sur le sujet du phosphate de chaux, et Mr. M. J. A. Clerk rend un compte satisfaisant de l'économie rurale du Lincolnshire. Dans la seconde partie, on trouve encore M. Lawes rapportant une série soignée d'expériences sur les qualités des différentes espèces de moutons qui les rendent faciles à engraisser. Il y a un essai très remarquable, par M. Joshua Trimmer, sur la géologie d'Angleterre et du pays de Galles, qui ouvre un champ de sciences qui n'avait pas encore été exploré, et qui suivi conjointement avec les recherches du professeur Way sur les différentes qualités des sols, jettera sans doute beaucoup de lumière sur la pratique de l'agriculture. La partie est terminée par un rapport rédigé par M. Pusey, sur les instrumens aratoires, qu'il y avait à la grande exposition. De copieux extraits du compte-rendu ont été publiés dans le *Times*, après qu'il eut paru pour la première fois, et le tout forme un exposé étendu des aides précieuses et croissantes que le génie mécanique de l'époque met si rapidement à la disposition des cultivateurs du

sol. Quiconque a recours à ce rapport, ou à l'habile production sur le même sujet lue devant la société des arts par le professeur Wilson, ne peut manquer d'être frappé du progrès qui a été fait et qui continue à se faire dans cette direction, et Mr. Pusey parle pertinemment et bien à propos des résultats pratiques, quand il dit que les efforts des mécaniciens agricoles ont été comme les branches principales des travaux des champs pris en total, pour effectuer une épargne d'à-peu-près la moitié des déboursés qu'il fallait faire, et qu'à cette épargne il faut ajouter le mérite du "bon marché," et qu'ils ont donné à l'économie rurale ce dont elle avait le plus grand besoin, une certitude, non pas, à la vérité, absolue, mais au moins comparative. En passant en revue le peu d'années que compte encore l'existence du journal, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la nouveauté, de la valeur des renseignements qu'il a donnés, des connaissances qu'il a répandues. Toute circonstance ou pratique nouvelle se rattachant à l'agriculture et comprise dans la sphère des fins de la Société, a trouvé dans le journal un moyen prompt et facile de publicité. L'état de l'agriculture dans chaque comté, et les qualités des sols ont été décrits avec soin ; les expériences ont été rapportées en détail, et les systèmes particuliers de districts éloignés en un des autres, et même de pays étrangers, ont été exposés pour l'avantage commun et l'instruction de tous. Les prairies absorbantes de Devonshire, les terres accidentées de la rent, les grandes plaines de marécages desséchés au moyen de moulins à vent et d'engins à vapeur, sont peut-être au nombre des développemens les plus remarquables de l'agriculture anglaise ; et c'est quelque chose de rassurant, sans des temps de gêne et de découragement comme ceux par lesquels nous avons passé dernièrement, que d'envisager les résultats qu'ont enfin obtenus l'esprit d'entreprise et l'énergie, après des années de persévérance et des efforts pour vaincre les difficultés.

L'emploi d'un chimiste consultant ajoute beaucoup à l'utilité et à la dignité du travail de la Société, car quoique l'ignorant puisse se procurer des enseignemens encore obscurs de la science chimique, le temps viendra, et il n'est pas éloigné, où le laboratoire formera une école "d'appartenances et dépendances" de la chimie, et où l'analyse scientifique et l'expérience remplaceront le tâtonnement avec lequel nos champs ont été cultivés et nos alimens réduits ci-devant. La Société a senti et sent encore tout cela. Outre les investigations entreprises quant aux qualités des engrais et des

sols, auxquelles nous avons déjà fait allusion, et qui ont donné des résultats pratiques du plus grand prix, on peut trouver dans les registres de la Société plusieurs exemples des secours inattendus que fournit la chimie. Nous pouvons citer comme exemple le traitement de la paille du lin comme substance adaptée à la manufacture ; mais la preuve la plus remarquable de l'intérêt senti dans ce département, et des grands résultats qu'il fait espérer, c'est l'annonce faite, il y a quelques jours, que la Société accorderait un prix de £1000 pour la découverte d'un engrais artificiel aussi efficace que le guano péruvien et susceptible d'être vendu £5 le tonneau. Une pareille découverte n'est pas jugée impossible, et cependant l'effet en serait une augmentation moyenne de production qui, suivant ce que M. Hudson, de Castleacre, a dit dernièrement au comte de Derby, ferait plus qu'égaliser tout droit protecteur que le gouvernement pourrait mettre sur les blés étrangers.

Les assemblées de ville du conseil de la Société, les écrits qui y sont lus, les discussions qui s'y élèvent, forment un trait remarquable des moyens d'action de la Société. Les sujets traités possèdent ordinairement l'intérêt de la nouveauté, ou des circonstances qui ont eu lieu pour y fixer l'attention. Ici les affaires de la Société sont conduites principalement par les propriétaires et les fermiers les plus actifs et les plus entreprenants, leur continuation dans le conseil devant dépendre, jusqu'à un certain point, de leur ponctualité à assister aux délibérations ; jusqu'ici, le résultat est satisfaisant, et le travail de la Société est efficace ; mais c'est une conséquence nécessaire de la présente constitution du conseil, que les membres ont pour rester en office des facilités qui vont jusqu'à un degré incompatible avec ce caractère de nouveauté et de vigueur qui devrait caractériser les corps gouvernants d'associations volontaires comme celle-ci. Qu'on se persuade une fois dans le public, que les affaires d'une telle association sont tombées entre les mains d'une clique, et s'en est fait de son utilité. La Société Royale d'Agriculture a été plus en but à cette accusation qu'elle ne l'est présentement, et nous croyons qu'elle conçoit le danger qu'il y a pour elle sous ce rapport. Les assemblées ordinaires du conseil à Hanover-square, ne peuvent commander une grande variété dans le personnel ; mais il pourrait être adopté des moyens, par la formation de comités, ou bureaux, pris parmi le corps général des membres, sur des sujets spéciaux, ou par une union avec les sociétés locales, semblables à

celle qui a été organisée dernièrement par la Société des arts, pour donner à toutes les parties du pays une part pratique aux opérations de la Société, et les enfler ainsi par leurs services dans la cause du progrès de l'agriculture. Il y a quelques cultivateurs marquants d'Angleterre qui sont membres actifs de la Société, mais le bien plus grand nombre la regardent encore comme une institution aristocratique livrée à un esprit d'amélioration d'amateur, ou d'innovation, et tenant peu compte des considérations économiques dont des hommes pratiques ne peuvent trouver moyen de détourner leur attention. Nous croyons que c'est avoir une idée bien étroite et en même temps erronée des objets que la Société a en vue, mais tant que cette idée existera dans le public, elle sera comme une barrière et un obstacle opposé à l'utilité de la Société. Ces faits ne manqueront pas d'être remarqués, attendu qu'une grande partie des membres du conseil sont du comté où l'assemblée doit avoir lieu.

La cour aux instruments offre un exemple étonnant des secours offerts, sous ce rapport, à l'agriculture pratique. Trente années d'expérience ont exercé l'influence la plus heureuse sur la fabrique des machines, et là où on ne voyait autrefois que des objets de rebut ou d'ostentation inutile, les exigences de la ferme sont maintenant les vrais guides de l'esprit d'invention et d'industrie : peut-être n'y a-t-il pas, sous ce rapport, d'exemples plus frappants que celui des *moissonneurs*, ou machines à moissonner, dont il n'y a pas moins de dix-sept échantillons d'exposés par les plus habiles et plus renommés machinistes. Entre ces concurrents, MM. Garrett et fils ont à bon droit remporté la palme, non-seulement en prenant pour modèle la machine d'Hussey et en démontrant qu'elle est supérieure à celle de McCormick, qui a remporté la médaille du conseil, à l'exposition de l'année dernière, mais en y introduisant une amélioration simple, mais importante, qui met la machine en état d'opérer parfaitement bien sur toutes sortes de terrains.

Cette merveilleuse machine promet d'effectuer une révolution complète dans nos opérations de récolte, car elle coupe toute sorte de moisson ou récolte sur pied, avec une égalité et une régularité inconnues au travail manuel, et elle opère sur le pied d'un acre et demi par heure; de sorte qu'outre l'économie ou épargne d'argent, il y a aussi une importante épargne de temps, le fermier ayant moins besoin de compter sur deux choses très précieuses, une continuation de beau temps, et assez de bras

pour couper et serrer sa récolte. L'attention que cette machine a attirée est un des indices les plus favorables et les plus encourageants qui nient encore paru de l'augmentation de l'intelligence et d'esprit d'entreprise et d'industrie parmi la population rurale. On compte que dans le courant de cette année, 1,500 de ces machines ont été faites à commande pour ce pays; c'est un débit d'un instrument nouveau qui n'avait pas eu lieu précédemment. Une idée qui ne pourra manquer de s'exprimer dans l'esprit de quiconque visitera la cour aux instruments avec quelque attention à ce qu'elle contient, c'est celle de l'obligation qu'ont les fabricans de machines et les fermiers qui en font usage, aux assemblées annuelles de la Société. D'année en année, ces fabricans concourent, à grands frais, l'un contre l'autre ou s'évertuent à se surpasser l'un l'autre, et l'esprit de rivalité est entre eux si marqué qu'un forgeron qui, il n'y a encore que peu de temps, ne travaillait qu'en petit dans ce voisinage, expose, cette année, des effets de la valeur de £2000 : plusieurs de ces gens qui ont commencé comme ce forgeron, emploient maintenant des centaines d'ouvriers. Ils se sont élevés par degrés, et en sont venus ainsi au point que leurs affaires embrassent une variété de détails mécaniques qui demandent un génie qui en fait, non-seulement une branche importante de notre industrie nationale, mais un trait remarquable du travail économisé par les machines, qui est la principale source de notre richesse comme peuple.

Extrait du discours prononcé par Lord Palmerston.

Les Romains, messieurs, comme nous le savons tous, étaient un grand peuple, un peuple qui n'a pas été surpassé dans beaucoup de choses, dans la littérature et les arts par exemple; un peuple qui a fait de grands ouvrages. Ces grands ouvrages étaient, comme on nous l'a dit, des "merveilles impériales opérées par des nations dépouillées;" et quoique nous ne puissions pas, peut-être, les surpasser dans les belles-lettres et les beaux arts, nous pouvons, je pense, nous vanter de les avoir surpassés par nos travaux publics. Ils ne pouvaient se glorifier de rien de comparable aux chemins de fer qui multiplient les moyens de communication de ce pays et ces chemins de fer, au lieu d'être l'ouvrage de "nations dépouillées," sont celui de particuliers qui, je m'en flatte, n'ont pas été dépouillés, ou ruinés, mais seront pleinement dédomagés de leurs dépenses. Les Romains

ont été aussi de grands agriculteurs, et je crois qu'ils tiraient de grands approvisionnement de grains de cette île ; mais il leur était fermé ce livre merveilleux de connaissances que les investigations scientifiques du temps présent vous ont ouvert ; la science mystérieuse de la chimie, qui était pour eux un livre inconnu ; et si jamais il y eut un cas où il fut vrai de dire que " savoir est pouvoir, " cette maxime est particulièrement vraie quant à ce qui regarde l'aide que la chimie donne à l'agriculture. Mon noble ami a fait allusion à la question du guano, et il a mentionné ce qui est parfaitement vrai, savoir, que quand je remplissais une charge qui m'aurait mis en état, s'il avait été possible, d'aider le fermier par rapport au guano, mes efforts ont été vains. Effectivement, les Péruviens n'étaient pas plus disposés à nous permettre de fixer le prix de leur guano, que le fermier anglais ne serait disposé à leur permettre de fixer le prix de son blé. Mais, messieurs, je ne puis m'empêcher de croire que le progrès de la science chimique et l'application de cette science à l'agriculture pratique, ne puissent vous mener à quelque chose qui vous rendra moins anxieux ou moins inquiets concernant ce même guano, et qu'au lieu d'envoyer à l'autre bout du monde chercher plus d'engrais pour nos champs, nous trouverons quelque chose de presque, sinon tout-à-fait, aussi bon, à quelques centaines de verges de nos demeures. Or, messieurs, j'ai entendu une définition de la boue ou de la fange ; j'ai entendu dire que la boue n'est autre chose qu'une chose qui n'est pas à sa place. Or, la boue de nos villes correspond précisément à cette définition, ou cette définition convient parfaitement à la boue de nos villes. La boue de nos villes devrait être mise sur nos champs, et s'il pouvait y avoir une communauté réciproque d'intérêt entre les campagnes et les villes, de nature à faire que les campagnes purifient les villes, et que les villes fertilisent les campagnes, je suis disposé à croire que le fermier anglais s'occuperait moins qu'il ne fait, du guano péruvien, quoiqu'il pût s'en occuper encore un peu. Or, nous reconnaissons tous qu'il y a certaines lois de la nature, et que ceux qui violent ces lois en souffrent invariablement. Or, c'est une loi de la nature, que rien ne se détruit, ou ne se perd. La matière peut se décomposer, mais ce n'est que pour prendre une nouvelle forme, pouvant servir aux fins de l'espèce humaine. Mais cette loi est négligée. Nous souffrons que toutes les substances qui se décomposent

dans les villes vicient l'atmosphère, ruinent la santé, engendrent des maladies et une misère précoce, soient la perte de la vie et la destruction de l'existence. Eh bien, messieurs, si au lieu de cela, il pouvait être établi un système au moyen duquel ces substances qui sont nuisibles dans les lieux où elles se trouvent maintenant, étaient transportées dans les districts environnants, pour les fertiliser, je suis persuadé que non-seulement la santé des habitants des villes en serait beaucoup améliorée, mais encore que les finances de la population rurale en éprouveraient un changement avantageux. Vous savez-tous, messieurs, tous ceux qui ont fait attention au sujet et qui ont lu les ouvrages récents, doivent savoir que pour une dépense par acre bien moindre que celle qu'exige un seul engraissement avec le guano, vous pouvez établir des arrangements permanents, par lesquels, en amenant des villes des engrais liquides, vous pourriez amender vos terres à beaucoup moins de frais qu'il ne vous en faut faire pour la production d'une seule récolte. Je vous recommande donc, messieurs, de bien peser la maxime qui dit que "savoir est pouvoir," et comme la diffusion de la sorte la plus utile de connaissances est un des principaux objets pour lesquels la Société Royale d'Agriculture a été établie, je suis persuadé qu'elle tendra principalement et le plus efficacement à l'avancement de l'intérêt et du pouvoir de la classe agricole du pays. Maintenant, messieurs, il ne reste plus qu'un sujet que je me permettrai d'aborder ; et c'est un sujet auquel mon respectable ami, le représentant du royaume de Prusse, a déjà fait allusion. Je me rappelle d'avoir lu dans un livre publié par un étranger, qui a voyagé dans ce pays à une époque où le parlement avait été dissous, un récit des affreux désordres d'une élection anglaise. Ici, messieurs, nous sommes au milieu d'une élection anglaise, et je demanderais à tout homme qui serait sorti d'un ballon, et qui se serait trouvé dans la cour d'exposition et serait venu de là à cette assemblée, s'il aurait pu supposer qu'il y eût quelque sujet de discussion ou d'altercation parmi le peuple anglais. C'est la bonne façon anglaise, messieurs, de se donner la main avant de se battre, et si l'on n'a pas de rancune, de se la donner encore après le combat. Mais, messieurs, nous nous donnons la main au milieu du combat, de ce durant les élections, oui, et durant les élections pour les comtés, qui, pour des raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas, excitent un in-

térêt particulier parmi ceux qui ont porté leur attention aux affaires agricoles ; au milieu d'une élection de comté qui a lieu par toute l'Angleterre, dans le cours de cette semaine, vous voyez ici réunis des hommes de tous les partis, différant sur tout sujet susceptible de discussion, et je défierais tout homme venu parmi nous comme étranger, de trouver une différence d'opinion quelconque, à moins que ce soit, concernant le mérite ou le prix de quelque machine particulière, ou quant au trop d'embonpoint, ou à la médiocrité de quelque animal exposé. Je dis que ce jour est un jour glorieux, sous ce rapport seul, pour la Société Royale d'Agriculture, et c'est une belle leçon morale donnée au monde, que celle qui fait voir que les Anglais, quelque différente que puisse être leur manière de sentir et de penser sur des sujets qui les intéressent profondément sous le point de vue matériel, peuvent mettre de côté toutes leurs animosités de parti, et se réunir sur un terrain commun et neutre, comme frères et amis, n'ayant à cœur d'autre parti que leur patrie, d'autre intérêt que celui de la nation.

#### DES DÉFRICHEMENS.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Pensant que c'est une obligation morale pour tout cultivateur de joindre sa somme d'expérience, quelque faible qu'elle puisse être, à la masse de connaissances agricoles acquises, et sachant que vous accueillez toujours avec plaisir ceux qui viennent s'associer à vos travaux dans la noble tâche que vous avez entreprise, de concert avec tant d'hommes éminens, d'avancer les intérêts de l'agriculture en ce pays, je vous envoie les quelques remarques suivantes au sujet des défrichemens. La plus grande partie du Canada étant encore à défricher, ce sujet me paraît des plus importans. Cependant j'ose dire que ce sujet n'en est encore qu'un peu effleuré, et il doit en être ainsi pour plus d'une raison. Ceux qui défrichent la terre sont ordinairement des pauvres, qui ont acheté du Gouvernement, pour quelques piastres, ou pris en concession une terre sur laquelle ils commencent à bâtir une maisonnette en pièces de bois non équarrées, et couverte en écorce, pour s'y loger avec leur famille. On suppose

bien que, pendant des années, l'abondance est loin d'habiter sous ce toit. Ce n'est pas ce hardi et intéressant, mais humble pionnier de la civilisation, qui ordinairement souscrit à un journal d'agriculture ou qui y contribue en quelque manière que ce soit. Ce n'est pas non plus pour lui que sont écrits les traités ou journaux d'agriculture, qui supposent toujours une terre toute défrichée, et dont les auteurs et éditeurs d'ailleurs, quoiqu'ils puissent être très versés dans l'agriculture proprement dite, n'ont le plus souvent aucune connaissance au moins pratique des défrichemens. On jugera pourtant que le sort du pauvre défricheur est bien digne de l'attention des amis de l'agriculture et de l'humanité en général, quand on saura qu'un défricheur, après les plus cruelles privations et une vie passée dans les plus rudes travaux, peut rarement transmettre sa terre à ses enfans ! Les pauvres des autres parties de la campagne, si la terre leur a refusé du pain, ont du moins pour eux un air pur, un beau soleil, des prairies émaillées, des troupeaux bondissans. Pour le défricheur il n'y a guère qu'un air chargé des miasmes de terres marécageuses, qu'un soleil obscurci par la fumée des bois et des terres qui brûlent, que des souches noircies, et des myriades de moustiques et de maringoins, dont il ne se délivre qu'en remplissant sa demeure de fumée, remède presque aussi triste que le mal. La fertilité d'une terre nouvellement défrichée est proverbiale ; mais cette fertilité est souvent illusoire. Le grain semé lève bien, le champ présente une apparence superbe ; mais le temps de la moisson arrivé, le cultivateur désenchanté recueille une abondante récolte..... de paille ! On a vu de nouveaux défricheurs n'avoir autre chose pour soutenir leur vie et celle de leur famille, au printemps, que des bourgeons de bois blanc (lilleul), et du suc de soie bouilli et pressé.

Cependant, au milieu de cette misère, le défricheur a tout à faire. Il lui faut ouvrir des chemins pour aller vendre et acheter. Il lui faut ouvrir des chemins pour aller à l'église et au moulin banal. Il lui faut faire

s cours d'eau, des ponts. Pour tout cela lui faut faire opérer des voyers, grands et petits; faire verbaliser, homologuer, &c. Il faut bâtir église, cimetière et presbytère. Lui faut faire la corvée, payer les rentesigneuriales, la dîme et que sais-je encore. Le propriétaire des vieilles terres, qui a ouï, comme on dit dans nos campagnes, *table mise*, a souvent de la peine à vivre, ce sera-ce des gens qui ont tout à créer? Oui! Je le répète, les défricheurs sont dignes de la sympathie des amis de l'agriculture et de l'humanité. Pour eux devrait être des immunités, des secours de la Législature et des prix décernés par les Sociétés d'agriculture.

Le défricheur doit commencer par élever une maisonnette sur la terre qu'il va arroser et ses sucurs. Le Canadien l'élève invariablement, ainsi que ses bâtimens de ferme, sur le chemin qui borde le front de sa terre, ou ce soit une savane ou un coteau. Cette pratique, qui tient à ses habitudes, qui sont principalement sociales, n'est certes pas la meilleure, quand surtout le bord du chemin se trouve être une savane. Il n'y a que des bois majeures qui devraient l'empêcher de placer ses pénates sur un coteau, que ce coteau se trouve près ou loin du chemin; mais surtout s'il se trouve au milieu de sa terre. Cette situation est plus saine, plus commode, plus propre à y faire un jardin et à y planter un verger, une des premières choses auxquelles devrait penser le défricheur. Un coteau est aussi bien plus facile à défricher qu'une terre basse, parce que le bois qui y domine est généralement du bois franc, dont les souches mettent bien moins de temps à pourrir que celles des autres bois. Il devrait même défricher tous ses coteaux avant de donner un coup de hache sur les terres basses, à moins toutefois qu'un coteau ne soit trop couvert de pierres ou ne soit planté d'un grand nombre d'érables; dans ces cas il faudrait le réserver pour fournir du bois aux générations futures ou pour en faire une savane. J'ai vu des Américains se trouver

très bien de ce mode d'opérer. Un jeune défricheur, dont les moyens sont presque toujours rétrécis, s'exempte par là, pour les premières années au moins, de la peine de faire des fossés et cours d'eau, si coûteux dans les bois.

Une autre considération qui doit régler le choix de l'habitation, c'est celle des eaux. Le défricheur doit rechercher si, sur le lieu où il va asseoir sa maison et ses bâtimens de ferme, se trouvent en abondance des eaux et ensuite des eaux de bonne qualité, vu que bon nombre de maladies, et surtout les goîtres, le crétinisme, semblent n'avoir d'autre cause que la mauvaise qualité des eaux. C'est un fait qui n'est pas assez connu, qu'en certains lieux, en ce pays, il n'y a guère de maisons où il ne se trouve quelque goîtreux ou quelque crétin, et les habitans mêmes assignent pour cause de ces infirmités les eaux malsaines qu'ils boivent. Comme on ne peut pas s'attendre que le commun des défricheurs feront analyser les eaux dont ils voudront faire usage, on peut leur conseiller, faute de mieux, de creuser de préférence un puits sur un coteau, et jamais au pied d'un coteau ou dans une savane.

Le bois d'un coteau abattu et brûlé, on peut semer ce coteau; il convient même de le semer de suite, les souches étant assez éloignées les unes des autres pour cela, ce qui n'est pas le cas dans les terres basses où elles sont très rapprochées. On sème sans labourer; il suffit de bien herser le terrain. Il est bon, dès la première année, d'y semer de la graine de foin avec le grain. L'année suivante, on a une prairie ou un excellent pâturage. Pour les années à venir, plus le parc que vous y formerez sera chargé d'animaux, moins les rejetons, qui poussent des racines de certains arbres, comme du plane, du tilleul, n'auront de chance de prospérer, et plus tôt les souches pourriront. Sur ces coteaux, au bout de quelques années, vous ne trouverez plus guère que quelques souches de pruche, (sapin du Canada).

Un des grands avantages que trouve le dé-



fricheur à se bâtir sur un lieu élevé et à défricher d'abord les côteaux, c'est que la terre noire (humus ou terre végétale) ne s'y trouvant d'ordinaire qu'en très petite quantité, il n'y est pas exposé autant que dans la plaine, où l'humus abonde d'ordinaire, aux ravages de l'incendie. Le bois, s'il est près d'une ville, et, dans tous les cas, le sel de potasse ou la cendre ont pu l'indemniser, en partie au moins, de ses frais de défrichemens.

Les côteaux défrichés, on passe aux terres basses. Il faut les égoutter parfaitement, bûcher et brûler le bois sans en rien laisser, après quoi on y sème de la graine de foin. Il convient d'y faire paître de suite les bestiaux, surtout ceux de l'espèce bovine et ceux de l'espèce ovine, parce que beaucoup d'essences de bois, surtout l'osier, l'aune, le saule et le frêne y poussent des tiges vigoureuses et abondantes, qui couvriraient bientôt le terrain, si la dent de la brebis, la dent et le pied du bœuf ou de la vache n'y mettaient ordre. Pour avoir négligé quelque-une de ces conditions, on a vu des cultivateurs obligés de faire trois ou quatre défrichemens sur le même terrain avant de pouvoir le semer. C'est un rude combat que le défricheur doit livrer ici contre la nature brute. Il a besoin de toute son énergie, de toute sa constance, de toutes ses forces, pour vaincre l'ennemi. Qu'il n'oublie pas que ses meilleurs auxiliaires dans ce combat sont le bœuf, la vache et la brebis ; mais il ne faut pas qu'ils vivent trop dans l'abondance sur les terres de l'ennemi ; autrement ils brouteront les trèfles et les graminées, mais ils laisseront repousser en liberté les plantes qu'on veut détruire. J'ai vu des moutons, dans des essais, se dresser sur la pointe des pieds de derrière pour brouter l'extrémité des branches d'osier. Probablement que l'éleveur leur aurait désiré plus de graisse, mais le défricheur pouvait apprécier grandement leurs services.

Beaucoup de défricheurs n'abattent pas d'arbres lorsque la lune est dans son croissant, parce que, pensent-ils, les racines des arbres qu'ils couperaient alors, pousseraient des reje-

tons. Ils n'abattent des arbres que pendant le décroissant. Ce préjugé populaire de l'influence de la lune sur la végétation n'est pas particulier aux défricheurs. Les jardiniers et les cultivateurs en sont rarement exempts. Ceux-ci ne sèment et ne plantent que dans le croissant. Il est aisé de juger combien cette erreur a de suites funestes pour les uns et les autres. En effet, le défricheur restera les bras croisés quand il pourrait abattre des arbres, ou encore, comme j'en ai été témoin, il se hâtera d'abattre les arbres d'une pièce de terre pendant le décroissant, sans prendre le temps d'en ôter les branches ni de couper par billots les tiges des arbres abattus, doublant ainsi à peu près sa peine et ses dépenses. La terre est des mieux préparées pour recevoir une semence ou une plantation ; c'est aussi le temps, ou jamais, de planter et de semer, vû la saison avancée ; mais la lune est dans son décroissant, il faut attendre le croissant, c'est à dire quelquefois près de quinze jours avant de semer ou planter. Le cultivateur pouvait semer son blé vers le 15 d'avril : son blé semé alors n'aurait pas été attaqué par la mouche hessoise. Mais le malheureux décroissant s'y est opposé, et la récolte sera perdue. Le jardinier avait une plantation d'arbres à faire : la terre était bien préparée à les recevoir vers le 1er de Mai ; mais l'almamanac consulté, il a trouvé que la lune était dans son décroissant. Il attend le croissant ; mais la végétation, elle n'attend pas. La sève s'est mise en mouvement dans les arbres à planter les bourgeons ouverts ou à demi-ouverts dans la souffrance. Il plante, et la plupart de ses jeunes plantes mourront. Quand on songera aux conséquences funestes que peut avoir sur la prospérité d'un pays une telle erreur presque généralement répandue, on trouve qu'on ne peut trop faire pour la déraciner.

Il est évident que ce malheureux préjugé est dû aux noms par lesquels on désigne certaines phases de la lune, *croissant*, et *décroissant*, qui signifie *décroissant*. La plus simple observation pourrait apprendre que les plantes croissent pendant le décroissant et quelles n'

croissent pas plus pendant le croissant que pendant le décours. Mais l'ignorance et les préjugés n'observent pas plus qu'ils ne raisonnent. A leur défaut, la science est venue éclairer le sujet de sa lumière. Plusieurs philosophes modernes, de diverses nations, qui ont recherché, pendant de longues années, des rapports entre les phases de la lune et la végétation, n'en n'ont jamais trouvé aucun. Si la lune avait une influence sur la végétation, elle serait sans doute en raison de sa chaleur ou de sa lumière. Mais les rayons de la pleine lune concentrés dans un miroir concave 100 fois de plus que dans leur état naturel, ne peuvent faire monter le mercure dans un thermomètre très sensible ; et la lumière de la lune condensée par une très forte lentille n'a aucunement altéré des produits chimiques sortant très altérables de leur nature.

Pour couper le bois, le défricheur a dû faire usage de bonnes haches. Une bonne hache usée, de bonnes haches mêmes, qu'il apporte le matin et qu'il recharge à mesure d'une soie trouve émoussée, voilà le principal secret du bon bucheron. Il doit en être ainsi des autres instrumens qu'emploie le défricheur pour arracher les souches : de bonnes pioches en acierées et de bons leviers de bois franc et sec. Une paire de bons chevaux ou de bœufs, avec des bat-cul et une grosse chaîne qu'on attache à quelque point de la tige de la souche, font un excellent service, après qu'on a coupé les principales racines de la souche et déchaussée. Cependant on ne doit pas arracher les souches avant qu'elles ne soient suffisamment pourries, autrement l'opération vient extrêmement coûteuse.

Il y a dans le pays des savanes quelquefois de vastes étendues, où l'humus, de plusieurs pieds d'épaisseur, n'est recouvert que de mousses sèches et de quelques arbustes et arbrisseaux. Ces terres sont aisées à faire, lorsqu'on peut se procurer facilement : il ne s'agit, après qu'on a ôté les arbrisseaux, que d'y mettre le feu, d'abord à petits intervalles, par un temps sec. Le feu ayant consumé la mousse et une légère couche d'humus, on sème, sur la cendre, de l'avoine ou

du sarrasin, qui y viennent ordinairement très bien. Je pense que, si l'on amendait ces terres avec du carbonate de chaux ou quelque autre substance calcaire, le blé y réussirait, surtout si le sol avait été préalablement foulé par les pieds des bestiaux. Mais un tel pacage ne pourrait convenir qu'aux animaux de l'espèce bovine.

Le bois et les souches ôtées, il reste encore, sur un grand nombre de terrains, des pierres et cailloux dont il faut purger le sol. Cette opération quelquefois est aussi coûteuse que les premières. La plupart des cultivateurs ont la mauvaise coutume de mettre ces pierres par monceaux au milieu de leurs champs. Ces monceaux de cailloux dont la vue est certes loin d'être pittoresque, sont très nuisibles aux opérations agricoles. On peut pourtant grandement les utiliser en les mettant en clôtures. Lorsque ces murailles en cailloux ou pierres sèches sont faites par une personne entendue, elles peuvent durer indéfiniment. J'en ai vu qui étaient construites depuis plus de vingt ans, et qui auraient semblé faites de la veille sans la mousse qui les recouvrait, surtout au nord. J'ai vu de ces clôtures en divers endroits du pays, faites en diverses manières. Voici celle qui me paraît préférable. On donne à la muraille en talus environ quatre pieds de haut, de sorte qu'elle n'ait pas à son sommet plus de 7 à 8 pouces d'épaisseur, et sur le tout on met un rang de pierres en saillie. J'ai ouï dire que, lorsque les pierres ou cailloux sont trop petits, des gens, pour donner de la liaison à la muraille, trouvent avantageux de jeter ça et là transversalement des éclats de cèdre.

Si les pierres sont en trop petite quantité pour en faire des murailles ou qu'elles ne soient pas assez grosses pour cela, on peut encore les mettre sous des clôtures de perches, à une hauteur de neuf à douze pouces sur quinze à dix-huit de largeur. Ces pierres ayant le bon effet d'empêcher les animaux de se frotter contre les perches et les piquets, ils dureront le double de ce qu'ils auraient duré sans cela.

Lorsque l'on a beaucoup de pierres sur son

champ et qu'on ne veut pas ou ne peut pas en faire des murailles, on peut encore les jeter en monceaux et sans ordre entre deux pièces de terre pour les diviser, donnant aux monceaux une largeur plus ou moins grande, de cinq à huit pieds, par exemple, suivant la nature des cailloux. Ces monceaux arrêtent très bien les gros animaux, mais non les moutons et les cochons. Les clôtures de perches sous lesquelles on a mis des pierres, comme je l'ai dit plus haut, retenant bien mieux les gros animaux que les clôtures de perches ordinaires, on n'a pas besoin de les faire aussi hautes, lorsqu'on ne veut retenir que ces animaux.

Les bois dont on fait nos clôtures devenant de plus en plus rares tous les jours, et les haies vives employées dans d'autres pays pour clore les propriétés pouvant peut-être difficilement devenir d'un usage général en Canada, il semble qu'on ne doive rien négliger de ce qui peut suppléer aux clôtures de perches et de piquets. C'est ce qui m'engage à parler d'un mode de clôture dont je crois qu'aucun journal ou traité d'agriculture n'a encore parlé, et qui, lorsqu'il est employé, ne l'est toujours que temporairement. En attendant qu'il ait le temps et les moyens de faire une clôture de perches, le cultivateur prend souvent, sur la pièce de terre qu'il vient de défricher, des souches et autres bois morts qu'il y trouve, pour l'enclore. Quoique cette haie, qui n'est faite que pour uno ou deux années, doive nécessairement être construite sans beaucoup de soins, elle retient peut-être cependant mieux qu'aucune autre les bestiaux. Il n'y a aucun doute que, en choisissant sur un champ nouvellement défriché les meilleurs matériaux et en les employant avec soin et intelligence, on ne pût faire des remparts infranchissables et qui pourraient durer des siècles. Il y a en effet certains bois dont les racines surtout sont à peu près incorruptibles: tels sont entre autres le cèdre, le pin, la pruche, l'épinette ou sapinette rouge (mélèze d'Amérique). Il faut rejeter autant que possible les souches des arbres à racines pivotantes, tant parce qu'elles élargissent trop la haie, qui ne devrait avoir tout au plus que

deux pieds, que parce que, pour les tirer de terre, il faut trop racourcir les racines latérales. Si la souche a plus que la hauteur voulue, on en racourcit la tige. Lorsqu'on place les souches dans la haie, la partie retranchée ou quelque grosse pierre placée sous la tige de la souche, sert à la maintenir dans une position telle que les racines, des deux côtés, fassent avec le sol un angle de 95° à peu près, afin de donner un peu de talus à cette espèce de mur et partant plus de solidité. Voici comment on les place dans la haie: supposant, par exemple, que votre clôture coure nord et sud, tournez les racines d'une souche vers l'est et celles d'une autre vers l'ouest, et ainsi de suite alternativement, les souches se trouvent ainsi enchevêtrées.

Je suis persuadé qu'une telle clôture de deux pieds de haut retiendrait les chevaux et les bœufs; mais il convient de lui donner une hauteur d'au moins quatre pieds. Un homme de goût, muni de bons matériaux, donnera ces haies autant d'élégance qu'aux clôtures de perches, en les faisant parfaitement droites en racourcissant, quand il faut, les racines, de manière à donner partout à la haie une hauteur uniforme. Des clôtures ainsi faites terniraient peu et n'auraient pas besoin d'être refaites, tous les ans, comme les clôtures de perches, souvent réparées comme les murs de pierre qui éboulent, ni sans cesse émondées et tondues comme les haies vives. Du reste on conçoit que les haies telles que je les décris ici, seraient la perfection de ce genre d'ouvrage, et qu'on peut faire quelque chose de bien bon avec des souches de diverses grosseurs et même en jetant quelques pièces de bois jeunes arbres et surtout de jeunes cèdres et pins de leurs branches sur la haie dans le sens de sa longueur.

On reproche souvent aux défricheurs de ne pas laisser quelques arbres le long du chemin et des fossés, ainsi qu'un bocage au milieu de leur demeure, tant pour l'ornement que pour donner de l'ombre aux bestiaux. Ce reproche n'est pas aussi mérité, par les nouveaux défricheurs que par les anciens.

nt la volonté de garder des arbres en défrichant, mais peu prennent pour cela les bons moyens. Les beaux arbres de 50, de 80 pieds de haut que le bûcheron réserve au milieu d'une forêt vierge, mourront infailliblement lorsqu'ils seront isolés. Ils résistaient à la fureur du vent, parce qu'ils formaient avec les autres arbres une phalange serrée; seuls ils risqueront bien d'être renversés. Et, s'ils résistent au vent, ils ne pourront supporter le fâle; pour en être convaincu il ne faut que connaître les éléments de la physiologie végétale. On a remarqué cet effet du fâle en Europe, même dans les bois de haute futaie soumis à une coupe périodique, sur les baliveaux que la loi ordonne de réserver, dont on voit souvent la tête dépérir et sécher. Tout le monde peut remarquer le même effet ici sur les arbres, même jeunes, qu'on prend au milieu d'une futaie ou d'un talis pour les transporter en plein vent. On sait que ceux qui poussent le mieux, toutes choses égales, ailleurs, sont ceux qu'on prend sur la lisière d'un bois, près d'une clairière ou dans quelque autre lieu exposé aux intempéries de l'air. Les arbres que vous trouvez sur une terre anciennement défrichée ne sont pas pour l'ordinaire ceux qui ont été laissés à descendre, mais ce sont des arbres qui, jeunes encore, sont échappés comme par hasard à l'incendie et à la destruction des bestiaux.

Voici le moyen que je suggère aux défricheurs pour se procurer un bocage et des lisières de bois sur le chemin ou ailleurs. Après que la forêt vierge a disparu sous les coups de la hache et que vous n'avez plus à craindre les ravages de l'incendie, entourrez d'une clôture les lieux où vous voulez voir s'élever des arbres, de façon que les bestiaux n'y puissent entrer. Bientôt il y croîtra spontanément du bois de toute sorte. Vous élargirez l'claircie en réservant les meilleures espèces, et en peu d'années vous aurez un joli bocage et des lisières de bois. Un cultivateur employé ce moyen pour former une lisière de quelques pieds de large, des deux côtés d'un chemin, sur une terre de deux ou

trois arpens de front. Ces arbres, qui sont d'une bien plus belle venue qu'ils eussent été plantés, ont aujourd'hui de trente à cinquante pieds de haut. On ne peut les voir sans regretter vivement qu'un semblable procédé n'ait pas été adopté sur toutes les grandes routes de notre pays.

Pour se payer de ses longs et pénibles travaux, il est naturel que le défricheur cherche d'abord à tirer de la terre tout le profit possible. Pour cela, quand le fonds le permet, il sème du blé. C'est très bien, s'il ne sème cette céréale qu'une ou deux années de suite, mais malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Souvent il sème le même champ en blé pendant tant d'années consécutives qu'il le laisse dans un tel état d'épuisement qu'il faut ensuite de longues années et bien des frais pour le rappeler à sa fertilité première. Le cultivateur devrait adopter de suite pour son champ nouvellement défriché un système d'assolement ou du moins ne faire succéder qu'un tubercule ou racine, (pomme de terre, navet, panais, carotte, betterave champêtre, &c.), une plante légumineuse, (pois, vesce, lentille, fève, trèfle, &c.) ou enfin une plante oléagineuse (lin, &c.) à une céréale (blé, orge, avoine, seigle, &c.) et jamais ne faire succéder une céréale à une autre céréale. La fertilité de son champ se maintiendra ainsi, pourvu toutefois que, de temps en temps, il lui donne quelques engrais ou amendemens, ou qu'il y fasse paître ses bestiaux.

Il est temps de terminer cet article déjà bien long, quoiqu'il reste encore beaucoup à dire sur ce sujet. Une plume plus habile que la mienne achevera peut-être ce que je n'ai fait qu'ébaucher ici.

Je signe, quoique avec répugnance, cet écrit de mon nom, tant parce que je vois que c'est assez l'usage de vos correspondans, que parce que je sais que vous désirez qu'ils en agissent ainsi. Votre obéissant serviteur,

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

La Salle, 6 Août 1852.

Wm Evans, Ecuyer, &c., &c., Montréal.

MONSIEUR,—Si vous croyez que les lecteurs de votre excellent journal puissent tirer quelque fruit de la lecture de l'article qui précède, vous m'obligerez en lui donnant publicité.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble

et très obéissant Serviteur,

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

GRANDE-BAIE, SANGUENAY, 12 Août 1852.

MONSIEUR,—D'après les invitations que vous me faites lorsque j'eus l'honneur de vous voir à Montréal je me fais un devoir de vous transmettre mes idées sur le plan de la Ferme-Modèle dont je vous ai parlé. Je ne m'attacherais point à ce qui doit se faire de préférence, dans d'autres comtés ; il me semble que les habitans locaux sont ceux qui doivent mieux connaître les formes qui doivent être établies ; ainsi mon plan se bornera à ce qui dans mon humble opinion serait le meilleur ici.

Je vous ai dit alors, que le plan de Mr. Taché était bien celui que j'aimerais le mieux, sauf quelques petits changements, dont j'espère que Mr. Taché me pardonnera la témérité, vu que je n'écris que pour notre localité. Comme lui, et pour les mêmes raisons, je regarde les grandes Formes-Modèles comme impossibles. Ce serait une petite ferme cultivée de manière à être à la portée de tout cultivateur, qui montrerait les moyens de produire les meilleures récoltes possibles, par le moins de frais possibles. Comme je l'ai dit, je me bornerai à la deuxième Division du Comté de Sanguenay, où la population est presque toute pauvre, et par cela même a plus besoin d'exemples économiques que peut-être tout autre comté, ainsi que l'exemple d'un système adapté à sa température. Les terres sont presque généralement de la meilleure qualité, ne demandant autre chose qu'une culture propre au climat, et il faudrait détruire ce vieux mal dont nos pères ont hérité des leurs et qu'ils nous ont transmis, de ne semer que pour la maison et rien pour

*Pitabla.* Pour cette fin, je proposerais comme Mr. Taché, d'établir une petite Ferme-Modèle, à laquelle on sacrifierait une somme raisonnable au propriétaire, mais il faudrait qu'il possédât avec le goût d'améliorations, au moins une moyenne éducation élémentaire, qui pourrait le mettre en état de se rendre compte des écrits et livres d'Agriculture, ainsi que tenir un journal de ses opérations et résultats: il faudrait aussi que le propriétaire eût des qualités à le rendre apte à remplir le but que l'on en a vue. Je ne le restreindrais pas au plan de Mr. Taché, tout parfait qu'il est ; je le considère trop dispendieux pour engager les cultivateurs pauvres à l'imiter pour les premières années. Si le propriétaire est en état de faire les premières dépenses, il ne lui sera payé aucun argent qu'il n'y ait fait preuve de sa capacité à remplir le but proposé ; sinon, on lui fera des avances sur la recommandation de personnes notables, connaissant bien ses qualités et dispositions pour cette fin. Quant à l'étendue de la ferme, je ne considère pas qu'il soit nécessaire qu'elle soit si grande, pourvu qu'elle comporte à peu près toutes les qualités de terre depuis la meilleure et la moindre. Je lui laisserais le choix de prendre le système d'assolement ou rotation qui lui semblerait le mieux ou le plus à propos ; il me semble que ce serait peut-être le moyen d'obtenir quelque chose de nouveau et bien propre aux différentes positions par rapport au climat, vu que nous sommes sous une température bien différente de celle des autres parties du pays et surtout de celle de Montréal.

Voilà Monsieur, les humbles idées que j'ai la liberté de vous soumettre, dans le cas que vous jugeriez à propos d'en tirer quelque partie.

19 Août.

MONSIEUR.—J'avais préparé la réponse pour la dernière maille, mais trop tard. Je ne proposais par celle-ci de vous donner un aperçu de nos progrès ainsi qu'un rapport la saison, mais par accident je m'en suis blessé un bras et je ne puis en ce temps écrire qu'avec grande difficulté. Je me propose de vous é

ner, à la fin du mois, le journal de la température de notre position aussi régulière que possible.

Pardonnez, Monsiour, la longueur de ma lettre en considération de l'intérêt que je porte à l'Agriculture et surtout à votre journal, et daignez me croire un de vos plus dévoués serviteurs.

P. C. L. DUROIS.

A. W. Evans, Ecr. Montréal.

GRANDE-BATE, 1 Septembre 1852.

MONSIEUR—Je crois remplir un devoir envers les Sociétés d'Agriculture en général et envers le journal en particulier, en vous donnant un aperçu de l'état de l'Agriculture du Saguenay, cette année; je regrette de ne pas vous avoir donné à chaque mois un rapport particulier. Ce que je me propose de faire à l'avenir, si vous jugez que ce soit de quelque avantage pour le bien général de notre pays.

Je commence celui-ci, à dater des derniers jours d'avril, qui ont été le commencement des semailles dans plusieurs localités de notre territoire, et si ce n'eût été, que presque la totalité des habitants ne sement que des terres préparées le printemps, et point ou peu sur du labour d'automne, les terres n'étant pas encore nettoyyées des souches, les grains tardifs auraient pu être semés dans ce premier mois. Cependant beaucoup de personnes ont semé du blé de quatre mois jusqu'au 15 de mai; il est à présent hors des dangers des gelées et promet une assez bonne récolte. Différents blés de trois mois ont été semés plus tard et sont bien ensemencés par la mouche, ou petits vers, dans l'épi, particulièrement le blé L'aurent No. 2, dont presque tous les cultivateurs sont très mécontents, vu qu'il est le plus gâté et le plus tardif, et qu'il est en danger par rapport aux gelées attendues dans les deux premières semaines du mois présent.

Il n'y a pas eu une grande quantité de pois semés cette année, par la raison qu'ils ne sont pas bien avantageux ici, étant des grands pois, et que les terres sont neuves et trop riches pour cette espèce, ce qui est cause qu'ils ne peuvent parvenir à pleine maturité.

Les patates sont bien bellés et paraissent exemptes de la maladie, au moins celles qui sont semées en terre neuve.

Depuis l'établissement de notre Société d'Agriculture, la culture du soia a été grandement augmentée, ce qui va faire un grand bien, car le soia était comme nul à peu près, avant la Société; il venait du dehors et se vendait de puis £2 10s. à £3 les 100 bottes; de 35 à 36 mille bottes qui étaient ordinairement importées par année, je pense qu'il n'en sera pas demandé au-delà de 12 milles, et la consommation en est beaucoup augmentée. Enfin la perspective, grâce à la Société, est suivant un grand nombre d'habitants, bien changée, et promet au pauvre cultivateur un espoir assez avantageux pour l'encourager à laisser les vieilles routines et suivre des pratiques plus en harmonie avec leurs intérêts.

Je me fais aussi un devoir de vous transmettre les observations que j'ai faites de la température; elles ont été prises depuis 5 à 6h. le matin, et 11 à 1h. le midi, et entre 6 à 7h. le soir, à commencer du 7 Aout au 31, le matin et le soir à l'ombre, et le midi au Soleil.

	Matin	Midi	Soir
7	62	106	48
8	65 pluie	120 pluie	58 pluie
9	58	100	57
10	57	90	62
11	46	96	52
12	46	102	69
13	61	124	82
14	60	121	71
15	42	56	56
16	45	83	62
17	49	113	70
18	60	112	67
19	66	102	63
20	52	114	55
21	50	112	66
22	50	117	55
23	59	121	79
24	bruine 70 pluie	131 grosse pluie	66
25	65	101	66
26	pluie 62 pluie	70 pluie	62
27	60	64	60
28	58	65	59
29	54	104	56
30	44	107	48
31	41	106	53

Ces observations sont d'après le Thermomètre que vous avez eu la bonté de choisir pour moi, lors de mon voyage à Montréal.

A présent, Monsieur, je prendrai la liberté de vous demander s'il ne seroit pas à propos pour le bien de l'agriculture, que les communications en rapport entre les Sociétés de Comté, et celles du Canada fussent franches de port comme la feuille Française de votre journal ; cela pourrait peut-être engager quelques-uns à nous faire part de leurs connaissances, tant en théorie qu'en pratique, sur le sujet qui occupe maintenant, à la grande satisfaction de nos campagnes, un si grand nombre des premiers personnages du pauvre Canada, qui ne l'est pas, que par le manque de savoir mieux. Si l'on conçoit que ce soit le manque de connaissances, qui est la cause de notre pauvreté, il me semble, qu'après tous les efforts qu'on fait et fait encore le gouvernement, si bien aidé par les MM. de la Société d'Agriculture du Canada, pour forcer pour ainsi dire les cultivateurs à s'instruire, il est de notre devoir à nous habitants des campagnes, de venir en avant avec nos humbles idées, payer l'abole de la vieille de l'écriture, et mettre de côté tout amour-propre parce qu'on ne seroit pas assez instruit, et que l'on craindrait de faire rire de soi pour son peu d'éducation, ce que je confesse bien moi-même, mais qui ne m'arrêtera pas dans mes résolutions à me rendre utile à mes semblables ; tout ce que je regretterai ce sera de ne pouvoir faire autant que je désirerais de faire pour cette œuvre patriotique. Ainsi, Monsieur, j'invite tous mes compatriotes à ranger comme moi de côté la honte du manque de savoir et mettre à la place le désir d'aider aux savants à nous instruire, et j'ose espérer que vous daignerez leur répéter l'appel que vous leur avez déjà fait, et les engager à suivre l'exemple de courage que j'ose aussi avec orgueil leur donner, et ils doivent réfléchir qu'ils ne peuvent être ridiculisés, que par des personnes qui se rendraient elles mêmes ridicules, en employant leur éducation à faire ressortir des fautes d'une intention qui n'a que le bien en vue.

J'ai oublié de vous donner une aperçu de

la température que nous avons eue, depuis le commencement des semailles jusqu'à ce jour ; je n'avais pas alors de thermomètre, et je ne vous parlerai que de beau et mauvais temps.

Le mois d'Avril a été assez beau pour nous permettre de semer vers le 27 ou 28. Le mois de Mai a été bien beau, mais point chaud ; il n'a plu, tout le temps, autant je puis me le rappeler, que 4 à 5 fois. Le mois dernier a été extrêmement pluvieux ; vers la fin nous avons eu deux journées de chaleur suivies de pluie et cette pluie de peu de durée suivie d'une journée de soleil ardent ; le mois de juillet a donné peu de pluie, au commencement, et a été dans tout son cours suivi de temps bien favorable aux moissons, qui étaient généralement peu avancées ; tout le mois d'août a été superbe ; il n'y a eu que très peu de pluie, ce qui a permis de faire les foins avec le plus bel avantage possible.

Voilà, Monsieur, ce que mon faible pouvoir me permet de vous donner pour le présent ; si vous croyez pouvoir tirer quelque avantage de mon zèle, soyez bien persuadé que je ferai tous mes efforts pour être utile à la cause de notre pauvre Pays. Daignez, s'il vous plaît, me favoriser d'un mot privément, si vous pensez que je puis être de quelque utilité en quelque chose. Votre tout dévoué serviteur,

P. C. L. DUBOIS.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous publions la lettre de l'hon. Wm Shepard, Président de la Société d'Agriculture du comté de Drummond. Ce monsieur a répondu à la circulaire de la Société d'Agriculture du bas-Canada, et a exprimé la volonté de coopérer avec elle à l'avancement des améliorations agricoles. Nous sommes humblement d'avis que le plan proposé de former un comité de correspondance composé de quelques-uns des principaux membres de la Société d'Agriculture du comté de Drummond, seroit le meilleur plan qui pût être adopté, et nous sommes convaincu que les Directeurs de la Société d'Agriculture du

Bas-Canada désirent que toutes les Sociétés d'Agriculture élisent un nombre de leurs membres pour former des comités de correspondance. Il est évident que si la proposition de la Société d'Agriculture du Bas-Canada était accueillie par tous les Présidens des Sociétés de comté, dans le même esprit que l'ont fait l'hon. Sheppard et quelques autres messieurs, dont les lettres ont déjà été publiées, ce serait un excellent moyen de parvenir au but que toutes les Sociétés Agricoles disent avoir en vue. S'il y avait quelque raison fondée à l'encontre de ce plan, il serait à désirer qu'elle fût connue, et les colonnes de ce journal sont ouvertes à toute communication ou correspondance sur le sujet. Il n'y a rien de tel qu'une discussion franche sur des sujets d'intérêt général et public, et nous désirons fort qu'une telle discussion ait lieu.

Drummondville, 28 juillet, 1852.

CHER MONSIEUR.—J'ai reçu votre circulaire, datée de mai, concernant la formation de comités de correspondance pour être en communication avec la Société Provinciale d'Agriculture : après consultation entre quelques-uns des principaux membres de notre Société de comté, nous sommes d'avis que le meilleur mode serait qu'un tel comité fût formé dans la Société même. Ainsi, à la première assemblée de la Société, je lui exposerais le sujet, et je ne doute pas qu'il ne soit adopté des mesures pour se conformer aux vœux de votre Société. En attendant, j'ai à vous informer que notre Société a importé, le printemps dernier, de Liverpool environ 12 minots de blé de printemps de la Baltique, qui a été distribué entre les membres, en quantités de  $\frac{1}{2}$  minot à chacun, avec instruction de l'essayer comme il convient, et de faire rapport de la culture et du produit à la Société, cet automne. Quand ces rapports auront été fournis par les producteurs, il en sera dressé un résumé ou compte-rendu, qui vous sera envoyé. On peut s'attendre à tirer quelque renseignement de cet essai d'un blé arrivé récemment d'Europe.

Je suis, cher Monsieur,

Sincèrement votre, &c.

WILLIAM SHEPPARD.

P. S. A. de Drummond.

A William Evans, Ecr.,

Secr. S. A. B. C.

La lettre d'«Observateur» nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le numéro d'août, mais c'est avec plaisir que nous l'inserons dans le présent, et ce sera toujours avec le même sentiment que nous accueillerons tout ce qu'il lui plaira de nous adresser sur des sujets ayant rapport à l'Agriculture. C'est par le moyen des correspondans que le journal deviendra utile et intéressant, en mettant sous les yeux des lecteurs les vues des autres aussi bien que les nôtres. C'est un fait remarquable que les agriculteurs pratiques sont ceux qui paraissent les moins disposés à faire connaître le résultat de leur expérience, au moyen de ce journal, pour l'avantage de ceux qui ont besoin de s'instruire.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR.—Un petit tour à la campagne m'a convaincu qu'à l'exception du soin, la récolte sera abondante et rémunérative. Nous aurons tous à nous réjouir d'un bienfait tel qu'une récolte abondante, et à la regarder comme le don exprès d'un créateur bienfaisant. Mais il me paraît étrange qu'en s'attendant à recueillir une abondante moisson les cultivateurs soient si peu munis des bâtimens nécessaires pour loger ces précieux fruits de la terre. Ce manque de commodités convenables peut venir, et vient très souvent, du manque de moyens, mais nos fermiers ne peuvent pas tous prétexter cette excuse. Mais si le manque des bâtimens suffisants pour recevoir et conserver les grains est remarquable, le manque de bâtimens convenables pour les animaux ne l'est pas moins ; et cette branche des affaires de nos cultivateurs est très importante. Que les animaux, pour être en bon état doivent être hivernés dans des étables bien divisées pour l'aise et la commodité, et bien nées, c'est ce que personne ne niera, et cependant combien est petit le nombre des fermiers qui ont adopté quelque-une des améliorations récentes ? Plusieurs d'entre eux n'auraient pas à faire de grands déboursés, et il ne leur en coûterait guère autre chose qu'un peu d'énergie. En agriculture, comme en beaucoup d'autres choses, nous nous contentons de suivre le sentier tracé, par nos ancêtres, oubliant, tout le temps, que le monde continue à se mouvoir en avant, excepté nous-mêmes.

Je suis, Monsieur, Avec considération,

OBSERVATEUR,

Montréal, 29 Juillet, 1852.



# Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, SEPTEMBRE, 1852.

L'assemblée mensuelle des Directeurs a eu lieu aujourd'hui.

MESSEURS PRÉSENTS : Le président de la Société, P. E. Leclère, Ecr., le Major Campbell, John Yule, F. A. LaRocque, P. L. Le Tourneux, M. Valois, M. P. P., Alfred Pinsonneault, L. A. Moreau, A. Kierzkowski, David Laurent, J. Hurteau, L. A. H. Latour et Wm. Evans, Ecuvers.

Le Président ayant pris le fauteuil, le Secrétaire a exposé qu'il avait donné avis de l'assemblée dans le Journal Anglais d'Agriculture, et par lettre adressée à chacun des membres.

Les procédés de la dernière assemblée mensuelle ayant été lus, le Secrétaire a soumis un memorandum d'une assemblée des Directeurs, qui a eu lieu à ces salles, le jeudi, 22 de Juillet dernier, mais a exposé qu'il n'avait pas inscrit les procédés au livre des Transactions de la Société, attendu que l'assemblée n'avait pas été convoquée régulièrement, et quo ni le président, ni aucun des Vice-présidents n'étaient présents (ce qui est nécessaire pour constituer une assemblée légale pour transaction d'affaires); qu'il avait seulement fait un memorandum de ce qui s'était passé, lequel il a lu. Cette conduite a été approuvée par l'assemblée de ce jour, et il n'y a plus eu de discussion sur le sujet.

L'affaire de la Ferme-modèle a été introduite, et après une assez longue discussion, il a été résolu que les messieurs qui composaient le comité qui a pris possession de la Ferme-modèle de La Tortue, l'année dernière, substituant A. Kierzkowski, Ecr. à Joseph Vincent, Ecr., soient le comité chargé de remettre la dite Ferme-modèle, et ils doivent faire

rapport aux Directeurs, le 24 du présent mois, auquel jour une assemblée des Directeurs aura lieu, et le comité nommé aujourd'hui examinera les comptes du Trésorier et des administrateurs de la Ferme-modèle, et en fera aussi rapport. Cette proposition a été adoptée unanimement. MM. Leclère et LaRocque ont rapporté qu'ils avaient visité la Ferme-modèle de La Tortue, le 15 de Juillet dernier, et avaient trouvé l'établissement en très bon ordre, à tous égards. Les bêtes à cornes étaient dans une aussi bonne condition qu'on pouvait s'y attendre, vu l'état des pâturages, dans une saison si excessivement sèche.

Il a été proposé par J. Hurteau, Ecr., secondé par John Yule, Ecr., et passé unanimement, que le rapport ci-dessus soit reçu et adopté.

Il a été ordonné que le Secrétaire tire une copie de toutes les résolutions adoptées postérieurement au 10 de Février dernier, y compris celles de ce jour, qui pourraient intéresser le Ministre de l'Agriculture, et que la dite copie soit transmise à l'hon. Malcolm Cameron.

L'assemblée s'est ensuite séparée.

Par ordre

Wm EVANS,

Secr. et Trés. S. A. B. C.

Salles de la S. d'Agriculture,  
Montréal, 11 Août, 1852.

## SALLES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

Une assemblée spéciale des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu lieu aujourd'hui, conformément à une Résolution adoptée à l'assemblée mensuelle des Directeurs et à des avis par écrit adressés à chacun des membres par le Secrétaire.

MESSEURS PRÉSENTS: A. Kierzkowski, J. Hurteau, John Yule, F. A. Allard, le Major Campbell, l'hon. C. C. S. de Bleury, P. E. Leclère, P. L. LeTourneux, David Laurent, Alfred Pinsonneault, John Drummond, Wm Evans, Ecuvers.

Le Président, P. E. Leclère, Ecr., s'est assis au fauteuil.

Les procédés de la dernière assemblée mensuelle ayant été lus, les messieurs qui composaient le comité chargé de visiter la Ferme-modèle ont fait leur rapport, lequel ayant été lu, il a été proposé par le Major Campbell, secondé par John Yule, Ecr., que le rapport soit reçu et approuvé, et cette proposition a été adoptée unanimement :—

M. Pinsonneault a trouvé à objecter ou à redire au rapport, quant à plusieurs particularités, mais après une assez longue et vive discussion, il a été proposé par A. Kierzkowski, Ecr., secondé par l'hon. M. de Bleury.

Que pour mettre fin à toutes difficultés maintenant existantes entre la Société et Alfred Pinsonneault, Ecr., propriétaire de la ferme de la tortue, et en venir à un arrangement amical, quant à la dite ferme, et aux produits et instrumens d'icelle, maintenant à la veille d'être remis au dit Alfred Pinsonneault, la Société offre au dernier que les parties demeurent quittes l'une envers l'autre et respectivement déchargées de toutes réclamations quelconques, la Société abandonnant toute réclamation, quant à la somme placée entre les mains du dit Alfred Pinsonneault, comme trésorier, pour la fin et à l'effet de payer les dépenses de la dite ferme, laquelle proposition le dit Alfred Pinsonneault, ici présent, accepte, et maintenant donne et accorde à la Société une entière et finale, décharge ou quittance.

Cette Résolution a été adoptée unanimement, et le Président de la Société et Alfred Pinsonneault, Ecr., y ont apposé leurs signatures.

A cet état des procédés, le Major Campbell et MM. Yule, Allard et LeTournoux ont laissé la salle.

L'hon. M. DeBleury a proposé, secondé par John Drummond, Ecr.,—

Que les remerciemens de la Société sont dus à Alfred Pinsonneault, Ecr., propriétaire de la ferme de la Tortue, pour son acceptation libérale de l'offre ci-dessus, et son renoncement à toutes sommes qu'il prétend lui être dues par la Société.—Adopté

Proposé par l'hon. M. DeBleury, secondé par J. Hurteau, Ecr.,—

Que M. Ossaye, administrateur de la dite ferme, qu'il a, du consentement de la Société, remise, aujourd'hui, à Alfred Pinsonneault, Ecr., soit, et il est par la présente, déchargé comme tel administrateur. Les Directeurs de la Société reconnaissent par la présente résolution ses services en qualité d'administrateur de la ferme modèle de la Tortue.—Adopté.

Proposé par J. Hurteau, Ecr., secondé par David Laurent, Ecr.,—

Qu'un comité composé de cinq membres, doit trois formeront un nombre compétent (*quorum*), soit nommé pour examiner un manuscrit présenté par M. Ossaye pour publication, et faire rapport sur icelui, et que le Major Campbell, John Yule, P. E. Leclère, A. Kierzkowski et J. Hurteau, Ecrs., composent le dit comité.—Adopté.

Le Secrétaire a présenté une lettre qu'il avait reçue de George Buckland, Ecr., Secrétaire de l'Association Agricole du Haut-Canada, laquelle a été lue devant l'assemblée. Elle contenait une invitation de la part du bureau des Directeurs de cette association aux Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, d'assister à l'Exposition de la Société Agricole du Haut-Canada, qui doit avoir lieu à Toronto, les 21, 22, 23 et 24 de Septembre prochain ; et priant aussi que quelques-uns de ceux de ces messieurs qui se trouveraient présents consentissent à agir comme juges ou experts.

Le Secrétaire a eu instruction de répondre à M. Buckland, de remercier de l'invitation du Bureau, et d'informer le Secrétaire, que le président de cette Société, P. E. Leclère, Ecr., A. Kierzkowski, J. Drummond, Ecrs., et le Secrétaire Wm. Evans, Ecr., sont députés pour se trouver à l'exposition, et d'ajouter qu'il est probable que d'autres membres du Bureau des Directeurs y assisteront aussi. L'assemblée s'est alors séparée.

Par ordre,

WM. EVANS,

S. et T. S. A. B. C.

C'est, avec le plus grand plaisir que nous avons lu le discours de Son Excellence, le Gouverneur Général, à l'ouverture du Parlement maintenant en session. C'est en réalité un tableau de l'état de notre pays, dont chacun de ses habitans peut être fier à juste titre. Un document aussi encourageant est bien propre à mettre fin à toute appréhension de "décadence et de ruine" et à ôter tout prétexte à un désir ou à une idée d'"annexion" de l'esprit de ceux en petit nombre qui ont pu concevoir un tel désir ou se former une telle idée. Il n'est pas, sur ce continent, un coin de terre plus favorisé que ne l'est le Canada, sous tous les rapports, pourvu que ses habitans s'efforcent de profiter des avantages de leur position, au lieu de chercher à la rendre moins favorable. Comme un humble avocat des intérêts agricoles, nous nous réjouissons en voyant que

Son Excellence a introduit le sujet de l'agriculture dans son discours, et a déclaré que " les intérêts de l'agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du gouvernement, dans un pays où une portion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles." Ce paragraphe ne peut pas manquer de donner la plus grande satisfaction à la classe des agriculteurs, qui se plaignent depuis longtems que leurs intérêts ne reçoivent pas le degré d'attention auquel ils ont droit. Il y a tout lieu d'espérer qu'ils n'auront plus bientôt sujet de se plaindre, sous ce rapport, et que l'agriculture recevra toute l'attention qu'elle mérite, quoiqu'elle puisse n'avoir pas, pour prendre ses intérêts, des avocats aussi éloquents que ceux d'autres classes d'habitans, ou d'autres occupations. Les agriculteurs sont ordinairement des gens de travail, qui n'ont que peu de loisir pour écrire, ou peu d'aptitude à prononcer des discours éloquents, comme le peuvent faire plusieurs des membres d'autres classes, et c'est en conséquence de cela que l'agriculture a besoin du soin et de l'attention particulière du gouvernement, pour lui donner quelque chance de succès. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas un bon nombre d'agriculteurs, ou du moins de particuliers s'occupant d'affaires agricoles, aussi éclairés et aussi aptes à tous égards, à occuper une haute position, que d'autres membres d'une classe quelconque de notre population; nous croyons même que ceux dont nous voulons parler ont un grand avantage, sous ce rapport, quoique la majorité des cultivateurs soient des hommes simples, sachant travailler, mais n'ayant pas de plus hautes prétentions.

La nomination d'un Ministre de l'Agriculture offre une autre preuve de l'attention du gouvernement aux intérêts agricoles. Par cette nomination, le plus important intérêt du pays est représenté directement dans le gouvernement, et l'on peut raisonnablement espérer que toute aide ou assistance possible sera fournie pour assurer l'amélioration et la prospérité de l'agriculture. Nous ne prétendons pas demander une aide déraisonnable, ou plus que

n'obtiennent les autres classes, mais nous concevons qu'il devrait être pourvu amplement aux moyens d'enseigner la théorie et la pratique de l'agriculture à tous ceux des jeunes gens qui désireraient en être instruits. Il y a des écoles et des collèges amplement dotés pour d'autres branches d'éducation, tandis qu'il n'a pas été approprié un schelin pour l'enseignement d'un art qui est, sans comparaison, de plus d'importance que tout autre pour le genre humain. Nous nous sommes toujours plaint de cette injustice envers les classes agricoles, et nous continuerons à le faire jusqu'à ce qu'il y soit remédié. Il n'est pas étonnant que l'agriculture soit dans un état arriéré, quand on a cru qu'il n'était pas besoin d'une instruction particulière pour la pratiquer avec succès. Une quantité considérable d'argent est employée en agriculture, en y comprenant la valeur des terres, des bâtimens, des bestiaux, et des instrumens aratoires, mais l'éducation de ceux qui s'y adonnent n'est nullement proportionnée à la somme des capitaux qui y sont employés, si on la compare à l'éducation, à la science pratique de ceux qui ont des fonds à employer à d'autres affaires. Le commerce et l'industrie ont une bien plus grande somme d'instruction et de connaissances usuelles pour diriger l'emploi des capitaux qu'ils exigent, que n'en possède l'agriculture: il n'y a donc pas à s'étonner, si cette dernière profession n'apporte pas autant de profit que les premières. Parmi ceux qui deviennent marchands, artisans, manufacturiers, il en est peu qui n'aient pas reçu une certaine éducation, ou qui n'aient pas été instruits exprès pour ces occupations. Il n'en est pas ainsi en fait d'agriculture; il en est beaucoup qui s'y engagent, sans aucune instruction préalable, et s'ils sont en état d'employer des travailleurs, il faut qu'ils s'en remettent entièrement à l'habileté et à la diligence de ceux qu'ils emploient. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer le travail d'autrui sont dans une condition pire encore, car ils ont à se maintenir au moyen d'une occupation à laquelle ils n'entendent presque rien, et ne sont pas en état d'enseigner à leurs enfans l'art de l'agri-

culture ; d'où il arrive qu'un mauvais système d'économie rurale est suivi de génération en génération. S'il était établi des institutions pour instruction et apprentissage en agriculture, une habileté pratique pourrait être acquise par quiconque le désirerait, et la somme d'habileté employée dans le maniement des fonds agricoles seraient beaucoup augmentée. Ce sont là des vérités simples qui paraîtront évidentes à quiconque voudra se donner la peine de réfléchir sur le sujet. Nous entendons souvent parler de pertes considérables encourues en agriculture ; mais si des fonds étaient employés par d'autres particuliers à des genres d'occupation qu'ils auraient embrassés sans y rien entendre, il en résulterait des pertes bien plus considérables qu'il n'y en a jamais eu en agriculture. Ce sujet mérite d'être considéré sérieusement, car il est de la plus grande importance pour tout pays que l'argent et le travail y soient employés habilement, judicieusement, et pour le plus grand avantage. Tout membre de la société est intéressé à cette question, aussi bien que le cultivateur du sol. Plus la somme de nos produits annuels sera considérable, mieux s'en trouvera toute classe d'habitans qui a à résider permanemment en Canada. L'incendie désastreux qui a eu lieu dernièrement à Montréal a été regardé comme une calamité et une perte dont nous ne reviendrons pas de plusieurs années. Vu néanmoins la position de la province par rapport à son crédit, il est probable qu'avant qu'il se soit écoulé sept années, Montréal sera une cité plus belle et plus peuplée qu'elle ne l'était avant le dernier incendie. Le Canada doit "aller en avant" quoiqu'il soit possible que son progrès soit retardé par la conduite inconsidérée d'individus qui voudraient nous faire croire que nous sommes entourés de signes "de décadence et de ruine," tandis que ce qui nous entoure démontre le contraire. C'est pour le Canada une circonstance heureuse, que des étrangers savent nous apprécier et comprennent parfaitement l'état favorable où nous sommes et l'encourageante perspective que nous avons devant nous. Nous avons tout à

espérer pour notre agriculture. L'amélioration fait des progrès sûrs ; et il n'y a pas à douter que durant la présente session du parlement, il ne soit adopté des mesures qui tendront à accélérer le progrès des améliorations, au moyen d'institutions convenables pour l'instruction de la population rurale.

Nous avons reçu une lettre de George Buckland, Ecr., Secrétaire de l'Association Agricole du Haut-Canada, invitant, de la part du Bureau des Directeurs de cette association, les officiers de la Société d'Agriculture du Bas-Canada à assister à la grande Exposition de l'association, qui doit avoir lieu, à Toronto, du 21 au 24 de Septembre courant. Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ont nommé une députation pour y assister, et ils s'attendent que plusieurs autres membres, qui n'ont pas encore été informés de l'invitation, y seront aussi présents ; le devoir de les en informer sera rempli sans délai.

Il serait bien à désirer que ceux des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui le pourraient faire commodément, assistassent à cette Exposition, car nous ne doutons pas qu'elle ne soit digne du pays, et qu'elle ne compense amplement le temps et l'argent employés pour aller à Toronto et en revenir. On a dans le Haut-Canada de nombreux troupeaux d'excellents animaux des races les plus estimées, et les instrumens de manufacture domestique y sont de la meilleure sorte. D'après l'expérience du passé, nous pouvons assurer les agriculteurs qu'ils ne trouveront pas de mécompte à assister à cette exposition. La situation est favorable aussi, car il est tout probable que les commodités y seront amples.

Il serait fort à désirer qu'il y eût coopération et union cordiales entre les membres des deux Sociétés Provinciales, qui n'ont qu'un seul et même objet en vue savoir, l'avancement et la prospérité de l'agriculture canadienne. Cet objet ne peut donner lieu à la jalousie ou à la rivalité ; au con-

traire, chacun peut et doit travailler volontiers et de bon cœur pour qu'il soit atteint. C'est un objet qui devrait réunir des hommes de tous les partis et de toutes les opinions politiques, car on peut s'y porter sans égard aux vues politiques ou de parti. Malheureusement, ce n'est pas en tout temps que règne cette union cordiale qui devrait subsister entre des sociétés agricoles qui désirent faire tout le bien qu'il est possible de faire. Nous nous flattons, néanmoins que la bonne intelligence et l'harmonie règneront toujours entre les deux associations provinciales, et nous pouvons répondre que les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sont animés des sentimens les plus amis et les plus bienveillants envers l'Association Agricole du Haut-Canada, et se trouveront heureux de pouvoir entretenir avec elle les relations les plus amicales. Nous concevons humblement qu'un bon effet, ou une influence favorable serait le résultat certain d'une correspondance régulière entre les deux Sociétés sur des sujets liés à l'agriculture, si cette correspondance était publiée dans les journaux de l'une et de l'autre. Les renseignemens ou les suggestions venant de telles sources seraient d'un grand intérêt et d'un grand poids, et ne pourraient manquer d'être utiles. Il est au pouvoir des Sociétés provinciales de faire beaucoup de bien, particulièrement au moyen des journaux qu'elles publient. Nous serions bien aise d'apprendre de notre ami respecté, M. Buckland, ce qu'il pense de notre proposition. Une correspondance mensuelle nous serait très agréable, et nous ferions tout ce qui dépendrait de nous pour rendre la pareille, quoique nous nous sentions incapable de rendre nos lettres aussi intéressantes et aussi utiles que le pourraient être celles de M. Buckland.

Le but légitime des sociétés agricoles est de travailler au progrès de l'agriculture dans le comté ou le district où elles sont établies. Il s'agit seulement de savoir comment ce but peut être atteint, à l'égard de la portion de

la population rurale qui manque le plus d'habileté en agriculture, et dont le système d'économie rurale est le plus défectueux. Il nous paraît que ce sont les cultivateurs les moins habiles, ou les moins entendus, qui demandent à être instruits et encouragés à adopter un système plus perfectionné de culture, et non ceux qui entendent déjà leur profession, et qui se trouveraient offensés, si on voulait la leur apprendre mieux, ou si on leur disait qu'ils ne l'entendent pas bien. Il est tout-à-fait ridicule d'offrir des prix à des particuliers pour faire ce qu'ils savent très bien qu'il est de leur intérêt de faire, et qui ne voudraient pas suivre un mauvais système de culture, quand même on voudrait les payer pour le suivre. Il y a en Canada beaucoup de cultivateurs qui ont eu des occasions favorables d'acquiescer une connaissance parfaite de l'agriculture, et qui en pratiquant un bon système ont appris à en estimer la valeur, en le comparant à une mauvaise méthode. Ces hommes entendent trop bien leurs intérêts pour renoncer à un bon système d'économie rurale, et en adopter un mauvais, et n'ont pas besoin de prix pour être portés à persévérer dans ce plan de conduite. Il y a d'autres cultivateurs, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, à qui ont manqué ces occasions favorables pour se mettre bien au fait de leur profession, ou pour pratiquer un bon système d'agriculture, et ce sont ceux-là, concevons-nous, qui ont besoin d'être instruits dans l'art de l'agriculture, et encouragés à adopter les améliorations qu'un enseignement convenable leur aura fait juger nécessaires. Nous avons ici d'aussi bons cultivateurs qu'il est nécessaire qu'il y en ait dans un pays quelconque, mais ce n'est pas à ceux-là que l'instituteur doit être envoyé, car ils pourraient plutôt être eux-mêmes des instituteurs pour instruire les ignorans, et leur apprendre à devenir de meilleurs cultivateurs. C'est de cette manière, croyons-nous, que devraient être employés les fonds des sociétés agricoles. Nous soumettons ces suggestions, afin qu'elles soient prises en considération, et nous

espérons qu'il se trouvera des gens de bien, amis de leur pays, pour proposer quelque plan judicieux propre à mettre ces suggestions à effet. Nous pourrions nous-même proposer un plan, mais quant à présent, nous laisserons la chose à des mains plus habiles. Peut-être que nos suggestions n'obtiendraient pas la moindre attention, et dans ce cas, il y aurait perte de temps à entrer plus avant dans le sujet. Si la bonne économie rurale doit être encouragée, il faut que l'encouragement ait lieu là où il est nécessaire, et la mission des Sociétés d'Agriculture doit être dirigée dans ce sens. Comment agit-on maintenant? L'encouragement est tout en faveur de nos meilleurs cultivateurs, tandis que les autres sont laissés sans instruction ni encouragement, ne pouvant que continuer à pratiquer les mauvais systèmes de leurs pères, ou ceux qu'ils ont eux-mêmes adoptés, sans instruction préalable ni préparation. Comme nous l'avons observé fréquemment, s'il était organisé des sociétés agricoles qui ne compteraient que sur leurs propres fonds ou leurs souscriptions, elles seraient, comme de raison, libres d'employer ces fonds comme elles l'entendraient; mais quand il n'en est pas ainsi, nous croyons que les fonds publics doivent être employés à faire qu'il s'établisse un meilleur système de culture là où il en est besoin. Nous ne trouvons pas mauvais qu'on expose des animaux de bonne race, de bons produits, instrumens et autres articles manufacturés, lorsque les réglemens et autres dispositions sont convenables, parce que par là on peut faire voir le mérite ou l'excellence comparative de toutes ces choses; nous suggérons seulement qu'il soit adopté d'autres moyens que ceux qui ont été pris jusqu'à présent, pour que les améliorations fassent des progrès là où elles sont le plus arriérées parmi la population rurale. Une grande portion de cette population doit sentir qu'elle n'a ni part ni intérêt dans les mesures qui sont adoptées pour l'avancement de l'Agriculture. Nous pensons qu'il serait à propos que le fermier le plus pauvre et le moins habile de la

province pût s'apercevoir qu'il n'a pas été oublié ou négligé, mais que les gouverneurs et les législateurs de son pays connaissent son état, et désirent lui aider à l'améliorer. Ceux qui sont à leurs aises dans le monde, peuvent et savent généralement s'arranger eux-mêmes, mais ceux qui ne le sont pas ont besoin du soin et de l'attention bienfaisante des gouvernemens et des législatures; mais nous craignons que ce ne soient ceux dont, généralement parlant, on s'occupe le moins.

Nous publions, dans ce numéro, un rapport ou compte-rendu, par notre respectable ami, P. C. L. Dubois, Ecr., de Chicoutimi, comté du Saguenay. Si tous les Présidens des Sociétés d'Agriculture de comté, nous envoieaient des rapports semblables sur l'état et le progrès de l'agriculture dans chaque localité, nous serions mis en état de rendre ce journal beaucoup plus intéressant et plus utile pour nos lecteurs, et, à vrai dire, nous ne voyons pas qu'est-ce qui pourrait empêcher que de semblables rapports ne fussent faits par des Sociétés Agricoles établies pour procurer l'avancement général de notre économie rurale. Ce serait pour ces sociétés un moyen facile de suggérer et de recommander les modes de perfectionnement jugés nécessaires, ainsi que d'exposer l'état de l'agriculture dans chaque localité, et le progrès qui y a été fait. Dans ces rapports, on pourrait faire connaître, pour l'avantage de l'agriculture, les expériences faites par les meilleurs cultivateurs, leurs modes de culture, et leur manière de conduire leurs affaires. Quoique le Journal d'Agriculture puisse être négligé ou peu prisé par quelques cultivateurs, il n'en est pas moins vrai qu'il pourrait devenir particulièrement utile au plus grand nombre d'entre eux, si les agriculteurs les plus habiles et les plus expérimentés faisaient connaître par son moyen leur manière de cultiver, etc., et les résultats qu'ils en obtiennent. Ceux à qui il répugnerait de venir individuellement on avant, comme l'a fait M. Dubois, pourraient, en tant que membres des Sociétés d'Agriculture de

Comté, faire des rapports mensuels, ou trimestriels, comme venant de ces sociétés. C'est là une proposition simple, et nullement déraisonnable, faite aux Sociétés Agricoles qui désirent que l'agriculture se perfectionne et devienne florissante.

Le Journal d'Agriculture est très répandu par la Province, quoiqu'il ne le soit pas encore autant que nous le désirerions. Nous croyons pourtant qu'il y a peine, dans le Bas-Canada, une seule paroisse où il n'en soit pas reçu un ou plusieurs exemplaires, et que conséquemment tous les renseignemens utiles qu'il contient peuvent être connus par tout le pays ; et nous pouvons nous attendre que, s'il devient plus intéressant et plus utile, le nombre des abonnés augmentera en proportion. Nous avons souvent prié les agriculteurs expérimentés de correspondre avec nous, mais en vain ; la plupart des cultivateurs n'ont pas de confiance à ce qu'enseignent les livres et les journaux d'agriculture, et prétendent qu'ils n'en peuvent recevoir aucune instruction : ce manque de confiance, ou cette répugnance nous semble absurde au dernier point : on ne peut pas rendre mauvaises de bonnes méthodes de culture, en les décrivant dans un livre ou un journal ; et les gens qui prétendent à quelque habileté, ou quelque expérience en agriculture, ne pourraient pas, (si leurs prétentions étaient fondées,) être induits en erreur par des exposés qui ne seraient pas en harmonie avec les principes d'un bon système d'économie rurale, quoique ces exposés pussent en imposer à des hommes ignorants et sans expérience. Et ce serait pour empêcher que des exposés ou des suggestions erronnées induisissent en erreur, que nous inviterions les agriculteurs habiles et instruits à nous communiquer des suggestions utiles et le résultat de leur expérience. dans la pratique de leur art, pour instruire ceux de leurs confrères qui ont besoin d'instruction, et rendre ainsi ce journal réellement utile, s'il ne l'est pas déjà.

Ce que M. Dubois dit du soin est bien ce qu'il pouvait dire de plus concluant pour prouver qu'il y a eu progrès au Saguenay. Avoir

de bons pâturages, de bonnes prairies et de bons troupeaux de beaux animaux, c'est bien, à ce que nous croyons, le meilleur système d'économie rurale qu'on pût adopter dans cette partie du comté de Saguenay. Nous croyons que le sol et le climat sont pareillement favorables à la culture des récoltes vertes, si nécessaires pour bien entretenir les animaux.

Nous désirerions qu'il fût en notre pouvoir d'obtenir quelque remise ou rabais à l'égard du taux de la poste sur des communications comme celles dont M. Dubois nous a favorisé. Le Maître de Poste Général a déjà obligeamment consenti à ne pas exiger le taux de la poste pour le Journal Français, avant qu'une liste correcte des abonnés ait pu être faite ; mais nous ne voudrions pas prendre sur nous de demander directement davantage. M. Dubois peut compter que ce sera toujours avec plaisir que nous recevrons ses communications, et que nous lui en serons obligé.

Nous avouons que nous sommes en peine de savoir qu'elles mesures seront adoptées par le parlement provincial, durant la présente session, à l'égard de l'agriculture. Nous attendons beaucoup assurément, et peut-être plus que nous ne devrions attendre, quoique, pour un intérêt aussi important, il soit difficile d'attendre trop, surtout quand les mesures qui étaient nécessaires ont été différées pendant tant de temps. Nous ne disons pas que l'agriculture a été entièrement négligée, mais nous sommes d'avis qu'on aurait dû, depuis longtems, pourvoir plus directement aux moyens d'instruire la population rurale du Bas-Canada dans la théorie et la pratique de l'agriculture. L'octroi annuel fait aux Sociétés agricoles n sans doute produit beaucoup de de bien ; mais il est besoin de quelque chose de plus pour l'instruction et l'encouragement de cette partie de la population des campagnes qui n'est pas complètement au fait de la pratique d'une bonne économie rurale. Il est aussi de grande importance de rendre l'agriculture respectable, en faisant qu'elle soit estimée généralement autant qu'elle devrait

l'être, et le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de faire que les jeunes gens soient instruits régulièrement dans la théorie et la pratique de l'art. On ne parviendra pas à faire que la jeunesse regarde l'agriculture comme une occupation honorable et utile, tant qu'on lui laissera croire que le travailleur le plus ignorant la peut pratiquer avec succès sans éducation ou apprentis-age régulier. De là vient que si un agriculteur s'aperçoit qu'un de ses fils a plus de talens qu'un autre, il tâchera de lui donner la meilleure éducation, et ne pensera pas à en faire un cultivateur. Dans tout le cours de ses études le jeune homme ne lira rien qui ait le moindre rapport à l'occupation de son père et du reste de la famille ; et il en arrivera nécessairement qu'il méprisera l'agriculture, et la croira autant au-dessous de son attention que des connaissances qu'il a acquises. Il regardera comme beaucoup plus agréable et plus honorable de consommer les fruits de la terre, que de les produire, soit en travaillant, soit en surveillant le travail. Quant à nous, nous avons appris, dès notre bas âge, à juger bien différemment de l'agriculture, et l'estime que nous en avons faite d'abord a crû avec l'âge, de sorte que maintenant, par toutes les chances ou tous les succès, quels qu'ils soient, nous préférons l'agriculture à tous les autres arts pratiqués par les hommes. L'histoire de l'agriculture montre que, dans tous les pays, les améliorations ont été le résultat de l'expérience et de la persévérance d'hommes instruits. Nous admettons volontiers que ceux qui ont fait des expériences et introduit des améliorations, n'ont pas tous réussi en agriculture ; mais un grand nombre ont réussi, et il est aisé de se rendre compte de l'insuccès des autres. Dans tous les cas où il est introduit des plans ou modes nouveaux de culture, les travailleurs, comme beaucoup d'autres, se montrent prévenus ou mécontents, et aimeraient beaucoup mieux les voir manquer que de travailler à les faire réussir ; et c'est ce qui a été cause que très souvent ceux qui ont introduit des améliorations utiles ont éprouvé des contre-

tems fâcheux et des pertes sérieuses. Le défaut de persévérance et peut-être aussi la négligence de quelque chose d'essentiel au succès des nouveaux plans, ont encore contribué au manque de succès. D'autres ont vu l'avantage du plan proposé, connu ce qu'il fallait pour le faire réussir, et remédié à ce qu'il y avait de défectueux dans la manière de le mettre en œuvre, et se sont attribué tout le mérite de l'amélioration, attribuable, peut-être, à plus juste titre à l'individu qu'elle avait ruiné. Pour prouver la vérité de notre avancé, nous pourrions nommer un grand nombre de seigneurs et de messieurs qui ont été les agriculteurs les plus utiles (nous oserions presque dire *exemplaires*) qui aient jamais existé, par les améliorations qu'ils ont introduites dans la culture de la terre et l'entretien des troupeaux. Notre motif, en nous servant de cette manière de raisonner, est de faire voir de quel prix est l'instruction dans la pratique de l'agriculture. Outre l'éducation, la pratique, ou une espèce d'apprentissage, mettrait les gens instruits en état de devenir agriculteurs, ou de surveiller les affaires agricoles, sans risques de mécomptes ou de pertes. Nous ne proposons pas pour cette fin des établissemens exigeant de grands frais ; nous voudrions seulement qu'on fit un essai sur une petite échelle, ou un plan peu étendu ; et nous sommes convaincu que si le tout était établi dans l'ordre convenable et administré judicieusement, il en résulterait, non un mécompte, mais un grand avantage pour le Canada.

Pour preuve du progrès des améliorations agricoles dans le Bas-Canada, nous pouvons dire que, dans le mois de Juillet, nous étions présents, quand le président de la Société d'Agriculture du comté du Saguenay, P. C. L. Dubois, Ecr., a payé à M. George Shepherd, grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, la somme de quarante-neuf livres et quelques schelins, courant, pour de la graine de trèfle, mangel-wurzel, carotte, navet, qui a dû être distribuée dans ce comté, lo



printems dernier, et qu'une somme à peu-près pareille a été payée, pour la même fin, l'année dernière. Il ne pourra résulter de là qu'un bon effet, dans ce comté éloigné, quand l'avantage qu'il y a à cultiver ces récoltes y sera devenu manifeste. M. Dubois a payé en même temps le prix de 24 exemplaires du Journal d'Agriculture, tant anglais que français, pour la présente année. Le comté de Saguenay est une contrée nouvellement établie, et qui a droit à tout l'encouragement possible pour l'amélioration de son agriculture. Nous concevons que, vu ces circonstances, le comté de Saguenay a droit à un octroi aussi considérable de deniers publics, qu'un comté établi depuis longtems, quelque différence qu'il y ait dans la population ou le montant de la souscription en faveur de l'agriculture. Ceux qui s'établissent sur des terres nouvelles ont beaucoup de difficultés à vaincre, et ordinairement peu d'argent à leur disposition, et quand ils se montrent disposés à faire des améliorations, avec peu de moyens, peut-être, il serait bien à regretter qu'ils ne fussent pas encouragés par un octroi régulier, quelque fût, le montant de leur souscription. Nous nous flattons qu'il sera fait quelque chose dans ce comté pour ce qui regarde les moyens de communication, comme chemins de barrière, &c. Dans un établissement nouveau, il n'est rien de plus nécessaire que de bons chemins; sans de tels chemins, le progrès des améliorations ne pourrait être que très lent. Le gouvernement et la législature ne pourraient venir plus efficacement au secours d'un nouvel établissement, qu'en lui donnant de bons chemins, des canaux et des routes ferrées. Nous voyons avec plaisir qu'on se propose d'établir une communication régulière par bateaux à vapeur entre Québec et les établissemens du bas du fleuve Saint-Laurent. Il est certainement temps qu'il soit satisfait à ce besoin.

#### EAU-ROUGE (BRAXY) CHEZ LES MOUTONS.

On suppose que cette maladie est causée par l'usage d'une herbe sèche, dure, ou gelée. Cette nourriture ne se digère pas, ou se digère

très mal, fait enfler l'estomac et le ventre, et occasionne promptement la mort de l'animal, si l'on n'y porte pas remède. Voici les principaux symptômes de la maladie: le mouton qui en est attaqué est inquiet; il se laisse tomber à terre et se relève fréquemment; il se tient la tête baissée et poussée en arrière, se meut avec peine, se sépare du troupeau. Le saignée et la purgation en sont le remède. Si le sang ne coule pas librement de la veine jugulaire, ou des veines qui sont sous la queue, le mouton doit être mis dans une cuve d'eau chaude, ou enveloppé dans une couverture de laine imbibée d'eau chaude: ce procédé fait venir le sang et soulage en outre l'animal malade. Deux onces ou deux onces et demie de sel d'Epsom (sulfate de magnésie,) suffisent pour une dose, ou l'on peut substituer une demie-once de nitre à un tiers du sel d'Epsom. Si l'on n'a pas sous la main du sel d'Epsom, on pourra se servir de sel commun, et une poignée sera suffisante. On peut le faire dissoudre et le faire avaler avec une théière; on peut donner à boire et à manger au mouton, après que le sel a opéré. On pourrait donner une roquille d'huile de lin mêlé avec du gruau chaud, si le sel n'opérait pas. Le grand point est de rendre les boyaux lâches. Un clystère d'huile de lin et de brouet clair aura un bon effet. Ce sont ordinairement les moutons en meilleur état qui sont sujets à cette maladie. Le sel est un bon préservatif, et devrait être administré fréquemment. L'herbe sèche et dure produit souvent la maladie chez les bêtes à cornes aussi bien que chez les moutons, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit souvent la cause de leur mort, dans les étés secs et chauds, et c'est un fait qui peut être connu généralement. Il n'y a pas à douter que les animaux ne soient plus sujets à être atteints de cette maladie, dans des pâturages où l'herbe est sèche et dure, que dans ceux où elle est tendre et succulente. Il est donc à propos qu'on choisisse ici pour pacage la partie de la ferme où il est probable que l'herbe sera verte et tendre durant tout l'été. Nous avons quelque expérience sur le sujet, et savons la différence qu'il y a entre des pâturages qui

deviennent secs et comme brûlés, l'été, et ceux qui sont ombragés et demeurent toujours verts : nous avons éprouvé que les derniers étaient de beaucoup les plus propices pour les bestiaux.

Il est à désirer que les manufactures domestiques soient encouragées et favorisées, là où il y en a d'établies parmi nous, et nous sommes heureux de savoir que nous en avons un bon nombre. Quant aux instrumens aratoires les plus en usage, on peut les avoir ici de la meilleure sorte. Notre attention a été attirée dernièrement par les couchettes en fer, faites par un forgeron de nom de Grace, dont l'atelier est à l'extrémité ouest de la grande rue Saint-Jacques, de Montréal. Elles sont construites simplement, mais fortes, et très convenables à ceux qui viennent s'établir dans ce pays, et même à toutes les familles qui ne veulent pas faire de grandes dépenses en meubles. Elles se vendent à un prix raisonnable, et conviendraient bien à de petites chambres et à des lits d'enfants et de domestiques, surtout en ce qu'elles n'engendreraient pas, ou n'accueilleraient pas d'incommodes visiteurs. Il paraît que M. Grace a une commande considérable pour ces couchettes, car il est rare que nous lui en voyions en mains.

#### RAPPORT D'AGRICULTURE POUR AOÛT.

Le mois d'Août a été très favorable pour moissonner les grains à l'état de maturité, et pour amener les récoltes de grain à maturité. Le temps a été généralement très chaud, bien que quelque fois la température ait été au-dessous de 50° de F. Le mois a participé du caractère général de la saison, et il n'est tombé que très peu de pluie jusqu'à cette date : la conséquence en est que les pâturages sont très secs, et qu'il y a à peine quelque suite dans les prairies. Nous apprenons de toute part que la récolte de foin est au-dessous de la moyenne ; mais il n'a été serré en bon état, et cette circonstance compensera, jusqu'à un certain point, la pauvreté de la récolte. Le blé semé de bonne heure a été endommagé par la mouche, mais celui qui n'a été semé qu'après le 24 ou le 25

de mai a été, comparativement parlant, à l'abri de ses ravages. Il y a encore quelque risque que le blé semé tard ne soit attaqué par la rouille, si le temps n'est pas favorable pendant les deux semaines prochaines, attendu qu'il y en a encore beaucoup à l'état vert. La récolte d'orge a été bonne, et elle est presque toute serrée. Les pois aussi sont excellents. Depuis le commencement du mois jusqu'au 15, les patates n'ont jamais eu une meilleure apparence ; mais depuis lors, les fanes ont commencé à jaunir, en plusieurs endroits, quoique nous n'ayons pas entendu dire qu'il y en ait beaucoup de gâtées. Nous n'avons pas encore vu un seul champ de patates où les fanes soient devenues noires tout à coup, comme il est arrivé, ces années passées, quoique nous ne voulions pas dire qu'elles sont absolument exemptes de la maladie ordinaire. Il est probable que la sécheresse prévient toute disposition à la carie, et si le même temps règne pendant le mois prochain, il n'y aura pas beaucoup de patates de perdues. Il y a des variétés de pommes de terre bien moins sujettes que d'autres à être attaquées de la maladie, et ce sont ces variétés qu'il conviendrait de cultiver de préférence à d'autres. Nous avons vu plus de fleurs sur les tiges, cette année, que les années passées, et ce peut être un bon symptôme. Dans les Îles Britanniques, on a remarqué que depuis que la maladie des pommes de terre a commencé à se montrer, les fanes ont rarement produit autant de fleurs ou de semences qu'auparavant, mais cette année, en Angleterre, on a observé que les fleurs et les semences se formaient sur les fanes comme autrefois. La maladie s'est montrée d'abord d'une manière inexplicable et nous n'avons jamais vu que la cause en ait été expliquée d'une manière satisfaisante. Elle peut disparaître comme elle est venue, sans que nous soyons en état d'en découvrir la cause. On a tenté plusieurs fois de rendre raison de cette maladie, mais il y a encore présentement à ce sujet autant d'incertitude qu'au sujet de l'influence de la lune sur les changemens de temps sur notre planète, influence que nous croyons absolument nulle,

nonobstant tout ce qu'on a pu dire au contraire.

La saison n'a pas été des plus favorables pour les carottes, les betteraves et les navets, quoique nous ayons vu de bonnes récoltes de ces racines. Nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'une partie de ces semences a manqué, le printemps dernier, en conséquence principalement de la sécheresse de la saison, et en plusieurs cas, à ce que nous croyons, du peu de soin avec lequel les graines ont été mises en terre. Il est difficile de faire cet ouvrage de manière à ce qu'il réussisse en toutes saisons, et quelquefois on attribue à la semence le manque de la récolte, quand il est dû à d'autres causes. Quand les petites graines sont semées avec une bonne machine, il y a peu à craindre qu'elles ne lèvent pas bien, si le semis a été fait avec soin par un homme entendu ; mais quand elles sont semées à la main, il est difficile de trouver des gens qui sachent les couvrir convenablement, ou à une profondeur uniforme, et si le temps est sec, ce manque de soin ne peut qu'être fatal à la végétation et à la crue des plantes. Il est de la plus grande importance pour les cultivateurs de n'employer que des mains habiles pour faire leurs travaux. Le travail d'un homme entendu vaut le double de celui d'un homme ignorant et inexpérimenté. De la vient que le travail coûte si cher en Canada à l'Agriculteur qui veut cultiver la terre d'après un bon système. Il y a des travaux qui lui coûtent le double de ce qu'ils lui devraient coûter, et quelquefois davantage. Un homme qui sait se servir de la houe pour sarcler et éclaircir les récoltes fera trois fois la quantité d'ouvrage que fera celui qui ne sait pas se servir de l'instrument. En Angleterre, les garçons sont accoutumés de très bonne heure à travailler sur la ferme, et quand ils sont devenus hommes, il n'est pas d'ouvrages qu'ils ne soient en état de faire convenablement. S'il était établi des fermes-modèles, on aurait bien vite des travailleurs entendus. Il y a une autre circonstance qui milite contre le progrès et la prospérité de notre agricultur-

ture, savoir, l'inconstance et l'amour du déplacement d'une partie des étrangers qui arrivent ici : après être demeurés une année ou deux sur une terre et s'être mis au fait des travaux qui y sont nécessaires, ils se sentent disposés à aller plus loin ; ils abandonnent ceux qui les employaient, pour en chercher d'autres qu'ils abandonneront de même, quand ils se croiront plus capables. Il en est tout autrement dans les Îles Britanniques ; les valets de ferme, ou les engagés demeurent souvent toute leur vie avec ceux qui les emploient. Si les Sociétés d'Agriculture employaient une partie de leurs fonds en prix pour un long et fidèle service, l'appropriation serait, selon nous, aussi judicieuse et aussi profitable que possible ; ce serait favoriser directement le progrès de l'agriculture, en autant qu'on ne peut suivre un système perfectionné sans serviteurs ou engagés instruits et fidèles. Le plan intéresserait les travailleurs à un bon système d'agriculture, les attacherait à leurs maîtres, et les porterait à s'établir fixément dans le pays. On dit que les travailleurs trouvent plus d'encouragement dans les États-Unis qu'en Canada, mais, tout bien considéré, nous doutons que ce soit le cas. Le Canada est un pays remarquablement sain, et un homme de travail peut se pourvoir ici de tout ce dont il a besoin, à bien meilleur marché que dans les États-Unis. Ses années, ou ses journées lui sont donc d'une plus grande valeur qu'elles ne le seraient dans les États-Unis. Nous venons de lire dans la *Gazette de Sherbrooke* l'histoire d'un fermier qui avait laissé le comté de Shefford, il y a cinq ans, pour les *Illinois*, et qui est revenu dernièrement, avec sa femme et sa famille, pour défricher une nouvelle terre, dans les townships de l'Est du Canada. Nous ne doutons nullement qu'un grand nombre de ceux qui sont partis pour les États-Unis ne s'en reviendraient en Canada, s'ils le pouvaient. Nous ne faisons pas cet exposé dans la vue de déprécier les États-Unis ou leurs institutions ; nous voulons seulement dire que ceux qui laissent le Canada, ou y passent pour

s'établir dans un autre pays, commettent une grande méprise, s'ils sont agriculteurs, ou s'ils ont dessein de s'établir sur des terres.

Il n'est presque pas possible de labourer présentement, tant la terre est sèche, et nous craignons que cette circonstance empêche qu'il puisse être semé du blé d'automne à temps. Le produit de la laiterie a considérablement diminué en conséquence de la sécheresse. Nous apprenons des townships de l'Est, que le produit de la laiterie devient rare, et qu'il s'y vend à un prix élevé pour les Etats-Unis. Les townships de l'Est sont admirablement situés pour l'entretien et l'engraissement des bêtes à cornes et des moutons et pour la production du beurre et du fromage, et nous sommes convaincu que ce serait pour cette contrée le système le plus avantageux à suivre. Il n'y a pas à douter que nous ne puissions fournir aux Etats voisins des chevaux, des bêtes à cornes et à laine, du beurre et du fromage, de la volaille et des œufs, à meilleur marché qu'ils ne pourraient les avoir d'ailleurs ; et nous devrions être toujours prêts à en fournir cet excellent marché, qui probablement deviendra de plus en plus profitable.

Si le mois prochain continue à être aussi favorable que l'a été le présent, pour mûrir et serrer les récoltes qui sont encore dehors, nous n'aurons aucun sujet d'être mécontents du résultat de la production de cette année ; il y aura toujours, pour plusieurs raisons, des récoltes qui ne seront pas aussi bonnes que d'autres, mais le plus souvent, ce sera en conséquence d'une culture défectueuse ou de négligence dans les autres affaires de la ferme. Le blé a été endommagé, en quelques cas, par la mouche ; mais c'est en conséquence de ce qu'il a été semé à une époque qui le fait épier au moment où l'insecte fait annuellement son apparition dans nos champs, et ce moment est maintenant connu de tout cultivateur, ou du moins tout cultivateur le devrait connaître. Nous avons des variétés de blé qui mûrissent trois mois après les semailles, et quoique ces blés soient d'une qualité inférieure à celles d'autres variétés qu'on pourrait cultiver en

Canada, nous devons en être contents, et être reconnaissants d'un tel avantage dans la circonstance.

Les marchés sont bien fournis de viandes de boucherie, produits de la laiterie, etc., et les prix sont raisonnables tant pour le vendeur que pour l'acheteur. Il n'est pas possible de se former une idée correcte de ce qui seront probablement les prix, avant que les résultats généraux des récoltes, tant en Europe qu'en Amérique, ne soient connus. Nous croyons que les récoltes sont généralement moyennes dans les Etats-Unis ; mais nous ne doutons pas qu'il n'y ait dans ce pays un marché et des prix raisonnables pour tout ce que nous pourrions avoir à vendre d'avoine ou d'orge.

On ne peut pas labourer présentement, mais quand la terre sera dans un état convenable pour cette opération, il ne faudrait pas qu'il y eût un jour de perdu, car il est de la plus grande importance que le labourage soit commencé de bonne heure et fini à temps. La saison est favorable pour égoutter sur des terres humides, et pour creuser des fossés ou des cours d'eau, là où il en faut, et il ne faudrait pas laisser perdre l'occasion. Une saison sèche est plus favorable au Canada qu'une saison humide, pourvu qu'il n'y ait pas excès, ce qui est très rare ; nous ne l'avons vu que deux fois depuis 34 ans que nous résidons dans ce pays. Dans cette saison, comme dans les autres, les récoltes seront généralement bonnes à proportion de la bonne qualité du sol, et de l'habileté et de l'attention de l'agriculteur. La maladie des pommes de terre peut faire exception ; mais en cela même, il pourra être adopté des précautions qui auront l'effet d'arrêter ou de mitiger le mal.

En préparant nos Rapports, nous ne nous bornons pas à une description des récoltes ou de leur produit probable, mais nous exposons ce qui nous paraît être ou avantageux ou préjudiciable à l'agriculture, afin qu'on s'efforce de remédier aux défauts qu'il peut y avoir dans notre système, et qu'on soit satisfait des avantages qu'on possède.

31 Aout, 1852.

EXPOSITION AGRICOLE DU DISTRICT DE  
MONTREAL.

L'Exposition générale pour le dit District aura lieu au Village de Terrebonne, le Mercredi, 6 d'Octobre prochain, à 10 heures de l'avant midi. Il sera adjugé cinq prix dans chacune des classes accoutumées. Des classes séparées de concours ont été formées pour les Canadiens pour les bêtes à cornes, les moutons, le beurre et le fromage. Toutes les entrées, ou inscriptions, doivent être faites entre 4 heures de l'après-midi, la veille du jour de l'Exposition, et 10 heures de l'avant-midi de ce jour; passé cette heure, le livre du Secrétaire sera fermé. Le lendemain, à 9 heures du matin, une partie de labour de District aura lieu avec des charrues Anglaises, au Village de Sainte-Thérèse, sur les terres de John Morris, Ecr. Des classes séparées ont été formées pour les Canadiens Français, les Canadiens Bretons et les jeunes gens; une somme de £50 a été appropriée, pour prix dans ces classes.

Pour les détails, on prend la liberté de renvoyer aux affiches qui ont été expédiées aux Présidens de chaque Société de Comté.

EDOUARD MASSON, *Président.*

CHARLES SMALLWOOD, M. D., *Secrétaire.*  
St. martin, Isle Jésus, 24 Août, 1852.

MOUTONS MÉRINOS.—Nous publierons, dans notre prochain numéro, une lettre de M. Jewett, de Middleburg, dans l'état de Vermont, sur cette race de moutons. Dans un numéro précédent de ce journal, nous avons exprimé des doutes, quant aux comptes-rendus que nous avions vus du poids de la laine non lavée produite par des moutons mérinos, dans les Etats-unis; mais, d'après la lettre de M. Jewett, il paraît que nous étions dans l'erreur. M. Jewett, nous avait invité à nous rendre à l'exposition agricole de Vermont, qui devait avoir lieu le 1er de ce mois de septembre, mais il ne nous a pas été possible de nous rendre à l'invitation. M. Jewett nous a envoyé plusieurs échantillons de laine de mérino d'une belle et fine qualité, que nous garderons aux salles de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, pour être vus par ceux qui désireront les voir. Les moutons mérinos qui donneraient une aussi grande quantité de laine, formeraient un troupeau de grande valeur dans tout pays où ils pourraient être entretenus avec succès.

Nous avons à remercier M. Boucher-Belleville du morceau bien écrit et bien pensé qu'il a eu la complaisance de nous communiquer. Nous aurions beaucoup de plaisir à recommander au long cette intéressante et utile production, si elle ne se recommandait pas suffisamment d'elle-même. A notre avis, elle devrait être lue publiquement dans tous les endroits du Bas-Canada où il y a des terres à défricher.

*Au rédacteur du journal d'Agriculture.*

MONSIEUR,—J'observe avec plaisir, dans votre numéro d'août, un article sur l'importation en Canada de blé de la mer Noire, qui, comme je l'espère, ne sera pas perdu de vue par nos Sociétés Agricoles de comté. Il n'y a que peu de fermiers qui ne soient pas persuadés de l'importance de choisir les meilleures variétés de semences pour toute espèce de culture; et cependant il y en a peu qui donnent à la chose toute l'attention qu'elle mérite; mais l'occasion de se procurer l'article ci-dessus par l'entremise du monsieur qui est sur le point de se rendre à quelque partie des bords de la mer Noire, pour l'y choisir, est une bonne fortune qui ne s'offre que rarement à nos cultivateurs. D'après l'expérience que j'ai de la culture du blé de la mer Noire, je le regarde comme une variété précieuse pour le Bas-Canada; mais ayant été depuis très-longtemps semé constamment sur le même sol, il a dégénéré, ou est devenu une variété de blé d'une qualité très inférieure, et qui demande à être renouvelée. C'est un fait bien connu de tous les agriculteurs, qu'il est de la plus grande importance de changer la semence, ou de la faire passer d'un sol à un autre.

J'ose donc me flatter que notre digne président de la Société d'Agriculture du comté de Québec (George O. Stuart) convoquera sans perte de temps, une assemblée du comté de direction pour déterminer quelle quantité du précieux article sus-mentionné peut être nécessaire pour le comté de Québec.

Je suis,

Cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MATHEW DAVIDSON.

Chemin de Sainte-Foye, Comté }  
de Québec, 18 août, 1852. }

MR. LE REDACTEUR.—Si pour l'encouragement de l'agriculture, il convient de faire connaître les heureux résultats de ses procédés, comme de livrer à la bienveillance publique les noms de ceux qui se rendent utiles dans cette matière, ne devrait-on pas dans un sens contraire signaler ceux qui sont à ses succès une obstacle, une nuisance? Au reste voici ce dont je veux vous écrire. Depuis quelques années, je cultive les navets avec assez d'avantage, tant pour le profit immédiat que par la préparation de la terre. Va sans dire que je me fournissais de graine chez notre grenetier, Mr. Shepherd, Cette saison, pourtant, ne pouvant aller en ville moi-même, je charge le postillon de la mallo de m'en apporter. Il le fit, mais il l'avait achetée ailleurs.

Cependant j'avais préparé ma pièce de terre, l'avais fermée, labourée, sillonnée: enfin mise en parfait état pour une bonne récolte. Malheureusement c'était en vain, la graine était mauvaise. Maintenant que faire par rapport à celui qui l'a vendue, et qui cause ainsi du mécompte et du dommage aux agriculteurs? UN AGRICULTEUR.

Terrebonne, 13 Août 1852.

La lettre ci-dessus nous a été adressée par un monsieur que nous avons le plaisir de connaître. Il n'y a pas à douter que l'individu qui a vendu la graine de navet ne soit responsable de toute la perte encourue dans les circonstances exposées.

### BEURRE.

Tout le monde sait que le beurre est une matière grasse qui s'obtient en faisant subir une opération particulière au lait de vache. Celui-ci n'est réellement au maximum de sa bonté quo quatre mois après le vêlage. On doit donc s'arranger de manière à ce que la plupart des vaches mettent bas au commencement du printemps, parce qu'alors elles fournissent beaucoup plus de lait; et que ce lait a le temps de se perfectionner insensiblement jusqu'en automne, saison que l'on préfère ordinairement, et avec raison, pour faire le beurre de provision.

Il résulte des expériences qui ont été faites, que le lait d'une vache ne contient, le plus ordinairement, dans les premiers mois du vêlage, qu'une trente-deuxième partie de beurre, et que la quantité de ce produit augmente successivement à mesure qu'on s'éloigne de cette époque; de manière qu'au bout

de quatre mois, il s'y trouve dans la proportion d'un vingt-quatrième: ainsi, une pinte de lait donne ordinairement une once deux gros de beurre.

Pour faire le beurre, on commence par abandonner le lait à lui-même dans des terrines. Bientôt il se rassemble à sa surface de la crème, qui est formée de beaucoup de beurre et d'une certaine quantité de petit lait et de fromage; on l'enlève avec une cuillère, et, lorsqu'on en a une suffisante quantité, on le bat dans une baratte, au moyen d'un rond de bois attaché à l'extrémité d'un bâton, ou dans un tonneau par des ailes fixées à un axe mobile. En agitant ainsi la crème, on en met successivement toutes les parties en contact les unes avec les autres; celles qui sont semblables finissent par se réunir, de sorte qu'au bout d'un certain temps, la crème se trouve transformée en beurre et en lait de beurre. Alors on cesse de battre, on retire le beurre, et on le sépare du lait de beurre qu'il renferme, en le lavant à grande eau, et le malaxant ou pétrissant jusqu'à ce qu'il ne la blanchisse plus sensiblement.

Presque partout on bat le beurre dans des barattes qui ne sont qu'une espèce de tonneau un peu plus large du côté qu'on pose à terre; l'autre fond est percé d'un trou qui sert à passer le bâton à l'extrémité duquel est fixé un rond de bois. On agite ce bâton comme si on pilait dans un mortier.

Plusieurs autres machines ont été proposées pour la fabrication du beurre; mais la plupart sont trop compliquées pour être mises en usage dans les campagnes. La seule qui paraît mériter la préférence sur les anciennes barattes, est un tonneau ou une boîte de bois dans laquelle on fait tourner une espèce de roue semblable à celle d'un dévidoir destiné à enlever le fil des bobines. Seulement, au lieu de quatre traverses, on en met un plus grand nombre et plus minces, afin d'agiter davantage la crème. Au moyen de cette machine, un enfant peut battre une assez grande quantité de beurre en un jour.

Le beurre est naturellement sans couleur; celui qui provient de la crème de toutes les espèces de lait usités est constamment blanc, excepté le beurre de lait de vache; encore n'est-il jaune que pendant l'été. Il convient cependant de remarquer que, pour être incolore, il n'en a pas moins de qualité; aussi, dans beaucoup de cantons, ne se sert-on d'aucun moyen pour lui donner, dans la saison où il n'est pas communément jaune, cette nuance plus ou moins prononcée.

*Procédé pour faire du beurre sur-le-champ.* Il suffit de verser le lait non écrémé, quelques heures après la traite, dans des bouteilles où on le secoue vivement; les grumeaux se forment, on les jette sur un tamis, on les lave, on les rassemble, et on a le beurre le plus fin comme le plus délicat qu'on puisse se procurer.

*Moyen d'améliorer le beurre.* Prenez deux grosses carottes bien saines, lavez-les, laissez ressuyer pendant deux ou trois jours à l'ombre, ensuite ratissez la partie jaune extérieure jusqu'aux fibres longues et moins jaunes; exprimez le jus de cette râpüre, mêlez-le dans la baratte avec la crème destinée à être battue. Ce beurre aura une belle couleur, un goût très-fin, et se conservera mieux que celui qui s'obtient par les procédés ordinaires.

*Manière de saler le beurre.* Les agriculteurs anglais prennent pour saler le beurre deux parties de sel de cuisine, une partie de sucre, et une partie de salpêtre. Ils mûlent et pilent parfaitement le tout, répartissent également une once de ce mélange sur douze fois autant de beurre qu'ils pétrissent à la manière ordinaire, afin que les sels le pénétrant de toutes parts. Ils le mettent ensuite dans des vases épars qu'ils ont soin de bien boucher, et les laissent ainsi, au moins pendant trois semaines, avant de s'en servir.

*Moyen pour rétablir le beurre fort.* Lorsque le beurre frais n'a pas été salé à temps, ou que le beurre salé est devenu rance, ou qu'il a chancié, il faut le faire fondre, l'écumer, et tremper dedans une croûte de pain bien grillée de tout côtés. Au bout d'une minute ou deux, le beurre n'a plus aucune odeur désagréable, mais la croûte de pain est devenue fétide.

Si le beurre n'avait contracté qu'un léger goût de rancidité, on le lui ferait perdre en le lavant et en l'agitant dans beaucoup d'eau fraîche.

*Moyen d'enlever au beurre sa rancidité.* D'abord on bat le beurre dans une quantité suffisante d'eau contenant 25 à 30 gouttes de chlorure de chaux par kilogramme de beurre; après avoir bien battu le mélange on peut le laisser en repos pendant une heure ou deux, puis on le bat de nouveau dans l'eau fraîche.

La chlorure de chaux n'ayant rien qui puisse nuire à la santé, il n'y aurait point d'inconvénient à en augmenter la dose; mais l'expérience a fait connaître que 25 ou 30 gouttes par kilogramme de beurre étaient suffisantes.

*Circonstances dans lesquelles l'emploi des matières salines ou minérales produiront probablement les effets les plus sensibles.*

1o. Les substances salines agissent le plus immédiatement et le plus efficacement, lorsqu'elles sont dans l'état le plus divisé possible, et lorsque la terre et les récoltes auxquelles elles sont appliquées sont déjà humides, ou lorsqu'il tombe de la pluie après qu'elles viennent d'y être appliquées.

Cette règle générale se résout pourtant, et peut se subdiviser en différentes règles ou circonstances spéciales.

a Il résulte de l'observation que l'emploi de matières salines de différentes sortes, soit seules, soit mélangées, produisent les effets les plus marqués sur les sols comparative-ment maigres, ou pauvres. Ceux qui sont naturellement gras, ou riches, dans le sens ordinaire du terme, offriront probablement des différences moins frappantes, après qu'une substance saline aura été répandue sur leur surface, parce que la quantité de substance ainsi employée, comparée à la quantité de la même substance déjà présente dans un tel sol, est ordinairement beaucoup moindre que dans le cas d'un sol qui est naturellement pauvre. Qu'une substance ne produise pas un effet sensible sur un sol donné, ce n'est pas une preuve convainquante qu'elle n'est pas propice à la plante qu'on y cultive. Il peut se faire que les circonstances spéciales dans lesquelles on l'emploie ne soient pas propres à développer, ou à laisser développer son action particulière.

b Il résulte aussi de l'observation que, dans quelques districts et dans certains sols, l'usage naturel ou artificiel de matières minérales seules produisent les résultats les plus avantageux; ainsi, dans le voisinage du Vésuve, suivant Mohl, la richesse permanente du sol est due en partie aux cendres sorties de la bouche du volcan et répandues sur la surface, lesquelles cendres détruisent la récolte croissante, chaque huitième année, terme moyen. Il est aussi arrivé que l'emploi artificiel de matières inorganiques ou minérales, dans certains sols de notre pays, ont, sans autre chose, produit des récoltes grandement augmentées. Mais ces bons effets dépendent, dans tous les cas, de la présence naturelle dans le sol d'une quantité suffisante des formes organiques de nourriture demandées par la plante, et qui ne sont pas contenues dans la substance minérale, ou le mélange appliqué à la terre.

La considération de ces faits nous donne la clé des circonstances ou des conditions, dans lesquelles les engrais minéraux, ou amendemens, peuvent être essayés, seuls ou par eux-mêmes, non seulement avec profit, mais encore avec la perspective d'améliorer la terre ; nous en obtenons en même temps l'explication de certaines manières de traiter le sol qui, dans certaines localités, se sont trouvées avantageuses dans la pratique. Ainsi :

*Premièrement* : Si la terre est riche et en bon état, ces engrais ou amendemens minéraux ou salins, sans aucun mélange de matière azotée, peuvent être employés avec espoir de succès.

*Secondement* : Quand la terre, en conséquence d'un excès de matière organique d'une espèce particulière fait trop croître le grain en bois, ou le couche, l'emploi d'engrais minéraux seuls est indiqué comme avantageux.

Dans la pratique, cette tendance à croître en bois ou en paille, est contrecarrée par deux récoltes de blé produites successivement, pour l'abatte ou la diminuer ; par un semis de navets avec cendres de tourbe seule, quand on peut s'en procurer aisément ; par une culture de pommes de terre (patates) avec des cendres de bois ou un mélange artificiel de substances salines ; ou en levant le gazon et le calcinant, avant toute semaille. Il est clair qu'il faut de l'habileté et du jugement pour déterminer quand et combien de fois il est à propos de recourir à ces pratiques, dans la vue, non seulement d'améliorer la récolte qui doit suivre immédiatement, mais aussi de rendre la terre meilleure pour l'avenir, car quoiqu'il puisse être évident que l'une ou l'autre de ces formes peut être convenable pour un temps donné, il est certain que la continuation de ce procédé diminuerait les récoltes et détériorerait la terre promptement, c'est-à-dire à proportion ou à mesure que cette matière organique s'épuiserait.

Je mentionne simplement un troisième résultat de l'observation, qui est que, sur plusieurs sols, la matière organique seule, ou en général, les substances riches en azote, employées seules réussissent bien, et sans mélange de matière minérale quelconque, ajoutent beaucoup aux récoltes qu'on cultive. La raison en est que dans la plupart des cas, c'est précisément l'inverse de ce dont je parle en second lieu. Le sol étant plus au moins riche en matière minérale, et pauvre en matière organique de l'espèce convenable, ne peut qu'être amélioré par le mélange avec cette dernière, et donne pendant un temps des retours profitables, toutes

les fois qu'on l'y emploie.—*Johnston, Experimental Agriculture.*

Un particulier, qui avait été obligé de recourir à une infinité de stratagèmes pour soutenir son crédit, reçut de plusieurs de ses créanciers des lettres d'avis, par lesquelles ils le menaçaient de le poursuivre, s'il ne les payait pas. "Comment, s'écria-t-il furieux, j'ai eu toutes les peines du monde à emprunter de l'argent, et il faut encore que je sois tourmenté pour le rendre !"

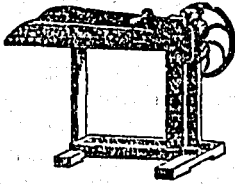
## AVIS.

LE Soussigné ayant augmenté de beaucoup la Manufacture de Moulins à Batre et Machines à Couper la paille et les racines pour les animaux et à Nettoyer le trefle, qu'il tient en pleine opération depuis 1844, ce qui lui a valu pour ces Machines le premier diplôme accordé à l'Exposition provinciale, donne avis qu'il peut fournir dans le plus court délai aucun de ces instrumens, avec entière garantie contre quiconque voudrait se prévaloir de prétendues lettres patentes.— Il ne croit pas devoir prôner les qualités de ses Moulins à Batre, mais pour faire cesser les forfanteries et lesrodomanades de certains ouvriers en ces matières, il ne voit pas d'autre moyen que de leur offrir le pari suivant :— Mathew Moody, de Terrebonne, sera prêt à concourir au prix décerné à ces sortes d'instrumens d'agriculture, à la prochaine Exhibition du district de Montréal ; et pour augmenter l'encouragement de ceux qui se prétendent supérieurs à s'y rendre, il éprouvera son Moulin, devant des juges compétents à être nommés par les parties, contre aucun autre Moulin construit en Canada, et le montant du pari sera de £75, la valeur de son moulin, ou le moulin lui-même, s'il n'y a pas trop de différence avec l'autre.—Le refus d'accepter ce pari sera considéré comme une reconnaissance de la supériorité des Moulins Moody, et le jugement, s'il y a essai, sera publié aux frais du perdant, pour le bénéfice de la portion agricole du pays. Celui qui acceptera le pari en donnera avis, 15 jours d'avance, à C. P. LADD, Montréal, à HENRY KEMPLEY, St. André, ou au Soussigné.

MATHEW MOODY.

*References*.—J. O. Alfred Turgeon, un des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, Terrebonne ; Edouard Manson, Président de la Société d'Agriculture du comté de Terrebonne ; Phon. J. Pangman, St. Henri de Mascouche ; John Fraser, un des Vice-Présidents de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, St. Marc.—Col. Gagy, Montréal ; Alphons Kempton, Ex-Président de la Société d'Agriculture du comté de Terrebonne, Ste. Thérèse ; Phon. R. U. Harwood, Vaudreuil ; M. Johnson, Sénior, St. André ; M. Turcot, Rivière des Prairies ; Jns. Oumet, Ste. Rose ; M. Lafontaine, St. Lin ; John Alexander, St. Henri de Mascouche ; Louis Lavoie, St. Martin.





## MAGASIN AGRICOLE

Le Soussigné a constamment à vendre des Echantillons de différentes sortes d'Instruments Aratoires, parmi lesquels on trouvera des Charrues, Cultivateurs, Semoirs, Coupe-pailles, ou Trancoirs, Egrenoirs, Charrues à Sous-sol, Coupoirs, Barattes à Thermomètre, Herces, etc., etc. Attendu, à l'ouverture de la navigation, un grand assortiment de Bêches et Pelles à trempé d'acier, Houes et Fourches à Foin et Fumier, de même, etc., etc.

Agent pour la vente de l'Extirpateur, ou Arrache-nisuehes, de St. Onge.

P. O. S. Toutes sortes d'Instruments Aratoires fournis à commande, aux prix les plus raisonnables.

GEORGE HIGAR,  
No. 103, Rue St. Paul,

Montréal, 1er Avril, 1855.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Bureau et Bibliothèque, au No. 25, Rue Notre-Damo  
Montréal,

Au-dessus du magasin de M. George Shepherd, Gre  
netier de cette Société.

Le Secrétaire et Trésorier de la Société se tient tous les jours au Bureau, depuis dix heures jusqu'à une heure.

La Bibliothèque possède déjà quelques-uns des meilleurs ouvrages sur l'Agriculture; comme aussi, des Transactions des Sociétés Royales d'Agriculture d'Ecosse et d'Irlande, le *Farmer's Magazine*, de Londres, les Transactions de la Société d'Agriculture d'Etat, de New-York, et plusieurs autres Journaux d'Agriculture Anglais et Américains, reçus régulièrement. On peut avoir, au Bureau, les Journaux d'Agriculture et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, tant en Anglais qu'en Français, depuis le commencement, en 1848, jusqu'au tems présent.

Toutes communications ou lettres ayant rapport aux Journaux d'Agriculture, depuis le 1er de Janvier courant, doivent être adressées, *affranchies*, à Wm. EVANS, Secrétaire de la S. A. du B. C., et Rédacteur des Journaux d'Agriculture.

Les Membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sont respectueusement priés de payer immédiatement leurs souscriptions annuelles.

Wm. EVANS,

Secrétaire et Trésorier S. A. B. C.

1er Janvier, 1852.

Des exemplaires du Traité d'Evans sur l'Agriculture, et des volumes supplémentaires, tant en Anglais qu'en Français, sont à vendre au Bureau de la Société, ainsi que des livraisons complètes du Journal d'Agriculture du Bas-Canada, pour les années 1844, 1845 et 1846.

## IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

Le soussigné a à vendre les Graines et Semences suivantes:—  
7,000 lbs. de Graine de Trèfle Rouge de Hollande,  
1,000 do. do. do. de France,  
3,000 do. do. do. Blanc de Hollande,  
500 do Navets de Suède à collet pourpre de Shiromy,  
500 do. do. do. d'Est Lothian,  
200 do. do. do. amélioré de Laing.

Les variétés de Navets ci-dessus garanties franches.

400 lbs. Mangel-Wurtzel,  
100 do. Betterave à Sucre de France,  
200 do. Navet Jaune d'Aberdeen,  
200 do. Navets Blancs ronds,  
200 do. Carotte Blanche des Champs de Belgique  
200 do. do. d'Astringhor,  
200 do. do. Orangée longue,  
100 do. do. de Surray do.

La Graine de Carotte est du crû du Canada, et provient du semis du soussigné.

—DE PLUS,—

Son approvisionnement ordinaire de Graines de Jardin, d'Angleterre et de France.

GEORGE SHEPHERD.

Pépiniériste et Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

1er Mars, 1852.

## MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU  
L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉS.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

On peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weightings House*, qui d'Orléans Village de St. Léon, au Dr. Lassieraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassieraye.

Montréal, Juin, 1850.

N. ST. ONGE.

## MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

Les Soussignés ayant fait construire un MOULIN à plat par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'Agriculture, aux bâtisses, moulages, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DAGE, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL.—Des Presses à vapeur de JOHN LOVELL,  
Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.